

# Attitudes en matière de mariage et connaissances de la planification familiale des adolescents

---

## *Introduction*

L'adolescence est une période correspondant approximativement à la deuxième décennie de la vie. Elle va de la puberté à l'âge adulte dont on ne saurait préciser la date, laquelle varie non seulement d'un individu à un autre, mais encore d'une société à une autre. En effet, l'adolescence biologique ne coïncide pas toujours avec l'adolescence sociale (Cf. chapitre "l'adolescence vue par les adultes").

Selon l'Encyclopédie Universalis, la période de l'adolescence *"peut se diviser en trois stades : **la pré puberté**, caractérisée par une croissance staturale rapide et par l'apparition des caractères sexuels secondaires ; **la puberté**, moment où apparaissent chez la fille les premières règles, chez le garçon la première éjaculation ; la **post puberté** : période dont on peut difficilement préciser la fin, et que caractérise un arrêt progressif de la croissance staturale, tandis que la croissance pondérale et la maturation morphologique et physiologique des divers organes se poursuivent encore. La pleine maturité sexuelle et l'aptitude à la procréation en sont l'aboutissement."*

Aussi, l'adolescence se caractérise-t-elle par d'importants ajustements de la part de l'enfant et des parents. Lors du passage de l'enfance à l'âge adulte, soit grosso modo de 11 à 18 ans pour les filles et de 13 à 20 ans pour les garçons, les enfants subissent plusieurs transformations physiologiques, et psychiques entraînant, le plus souvent, des problèmes émotionnels et comportementaux qui peuvent varier suivant l'adolescent lui-même, son histoire et son contexte de vie, sa relation avec ses parents et leurs réactions.

Pendant cette période, le désir d'affirmation de soi et l'attraction du sexe opposé s'accroît, l'aspiration à l'indépendance entraîne une certaine

prise de distance par rapport aux parents. Dans certains milieux, ces derniers éprouvent des difficultés à communiquer avec leurs enfants ayant atteint l'adolescence au point que les sujets de discorde deviennent inévitables. Souvent, les parents cherchent des explications aux conduites parfois surprenantes des adolescents, oubliant qu'ils ont passé eux-mêmes par ce stade.

Pendant cette période, les relations avec les pairs s'intensifient, en particulier dans les villes, et leurs influences s'amplifient. Peu sûr de lui-même, l'adolescent tombe facilement dans les excès de tout genre; affirmations tranchées, habillement voyant etc., pour prouver à lui-même qu'il existe.

Toutes ces transformations ont été largement documentées et étudiées dans les pays occidentaux. En revanche, dans les pays en voie de développement, et en dépit de son impact sur le développement humain et sur les phases futures de la vie de l'individu, l'adolescence, en tant que domaine de recherche et de politique de développement, a été négligée particulièrement par les démographes. Beaucoup reste à connaître sur la vie de cette catégorie de la population dans ces sociétés<sup>2</sup>. Notre pays ne fait pas exception à ce constat.

Les recherches en la matière menées dans de rares pays en développement, et qui sont relativement récentes, se sont penchées surtout sur le comportement sexuel et reproductif des adolescents, particulièrement en raison des grossesses non désirées, des risques engendrés par la maternité aux jeunes âges et de l'augmentation alarmante du nombre de jeunes infectés par les maladies sexuellement transmissibles dont le Sida.

L'adolescence prend, aujourd'hui, plus d'importance en raison de la multiplication des organes et des agents de socialisation, de l'ouverture des frontières, du développement des moyens de transport, de

---

<sup>2</sup> Mensch, Barbara S, Judith Bruce, and Margaret E. Greene *The uncharted passage: adolescence in the developing world*. 1998: Population Council. P:1.

communication et des médias, des problèmes des MST/SIDA, et de l'envahissement de cultures et de modes de vie d'autres civilisations.

C'est à juste titre que le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994 recommande de répondre à leurs besoins particuliers, notamment en matière d'appui social, familial et communautaire, et à assurer leur accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à des services de conseils et à des services de haute qualité en matière de reproduction et de sexualité. En outre, tout en soulevant les défis majeurs que suscite la forte proportion de cette catégorie de la population dans la population des pays en développement, ce programme a souligné la nécessité de promulguer et faire respecter strictement des lois interdisant l'exploitation économique, les sévices physiques et mentaux et à éliminer les conséquences néfastes de la pauvreté sur les enfants, adolescents et les jeunes.

S'inscrivant dans ce cadre général, la présente étude cherche, en premier lieu, à décrire certaines caractéristiques socio-économiques des adolescents pouvant expliquer les différences en matière de connaissances, de préférences et de comportements relatifs à la planification familiale et au mariage<sup>3</sup>. Par la suite, les tendances et préférences de la primo-nuptialité et de la polygamie seront analysées. Enfin, une dernière partie abordera les connaissances en matière de planification familiale.

Etant donné que plus de filles que de garçons se marient et/ou ont un enfant avant l'âge de 20 ans, et que l'adolescence est précisément la période où la différenciation sexuelle des rôles s'intensifie, nous veillerons à mettre en relief l'approche genre. En effet, pendant l'adolescence, le monde s'étend pour les garçons et se rétrécit pour les filles. Les garçons acquièrent de nouveaux privilèges réservés aux hommes; les filles endurent de nouvelles restrictions imposées aux femmes. Les garçons gagnent autonomie, mobilité, occasion, et pouvoir;

---

<sup>3</sup> Une autre étude portant sur les lycéens de la ville de Casablanca analysera prochainement les connaissances, attitudes et pratiques en matière de santé reproductive et d'éducation sexuelle ainsi que certaines conduites dyssociales.

les filles en sont privées<sup>4</sup>. Ce processus de socialisation n'est pas sans effet sur le sujet qu'on s'est fixé et qu'on traitera en quatre parties.

Dans la première partie, nous commencerons par donner un aperçu sur le poids de la population de 10-19 ans<sup>5</sup> relativement à l'effectif total des Marocains dans les différentes régions pour souligner l'importance qu'on doit accorder à cette catégorie de personnes. Par la suite nous présenterons succinctement les différentes composantes de l'enquête sur les adolescents en milieu urbain de Casablanca, (EAMU), réalisée par le CERED en 1999, tout en comparant certaines caractéristiques des adolescents découlant de l'EAMU avec celles tirées du recensement général de la population de 1994 pour apprécier le degré de représentativité de la population enquêtée.

Dans une deuxième partie, nous décrivons le contexte socio-démographique des adolescents à travers trois groupes de variables "explicatives" des connaissances, attitudes et comportements des adolescents et qui sont saisis aussi bien au plan individuel, qu'à l'échelle familiale ou communautaire.

Dans la troisième partie, nous analyserons les préférences des adolescents en matière de mariage, en retraçant les tendances des mariages précoces, et en distinguant entre les attitudes de chaque sexe à part vis-à-vis de l'âge idéal au premier mariage, des critères d'une "bonne" épouse et d'un "bon" époux et de la polygamie.

Enfin, la quatrième partie est consacrée à l'étude du degré des connaissances en matière de planification familiale et sa variation par sexe, âge et catégories de strates d'habitat. Une synthèse résumant les résultats de la présente étude sera donnée en conclusion.

## ***I- Caractéristiques socio-démographiques des***

---

<sup>4</sup> Bruce, Judith, Cynthia B. Lloyd, and Ann Leonard. *Families in Focus: New Perspectives on Mothers, and Children*. New York: Population Council. 1995. Cité in: Mensch, Barbara S, Judith Bruce, and Margaret E. op cit. P:2. voir aussi: CERED Genre et développement: Aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle. 1998

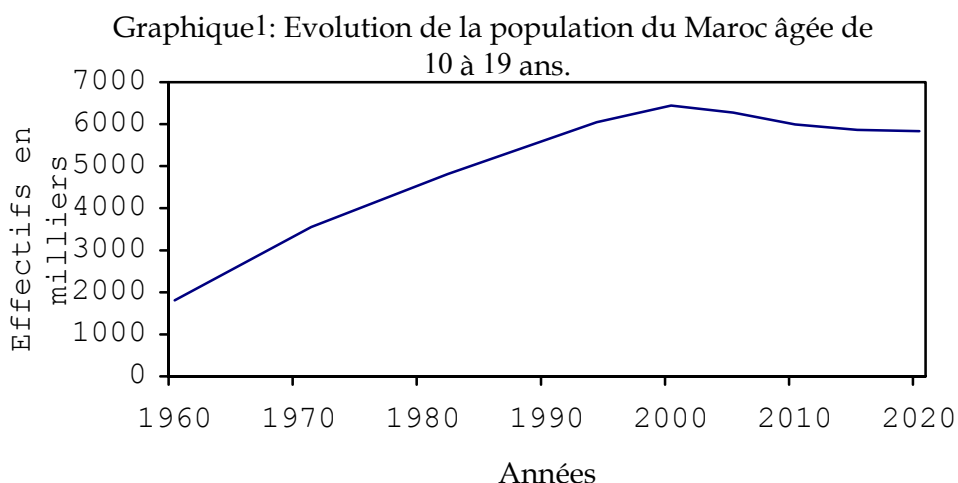
<sup>5</sup> Dans ce qui suit, les adolescents sont assimilés à la tranche d'âge 10-19 ans.

## ***adolescents***

L'objet de cette partie est de décrire les principaux traits de la population des adolescents marocains afin de déterminer, d'une part, leur poids dans la population totale, les tendances passées et futures de leur effectif et leur répartition géographique et, d'autre part, de donner un aperçu sur l'EAMU de Casablanca. Notons que les résultats de cette enquête constituent la source principale, sinon l'unique, permettant d'étudier la problématique proposée.

### ***I.1- Poids démographique et distribution géographiques***

Selon le dernier Recensement de la Population et de l'Habitat de 1960, le nombre des personnes âgées de 10 à 19 ans, ne dépassait pas 1,7 millions de personnes. Cet effectif a atteint près de 3,6 millions au



recensement de 1971. Il s'élève à 6 millions selon le dernier recensement de 1994. Ce nombre d'adolescents est appelé à augmenter pour atteindre un maximum de 6,4 millions au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Jamais le Maroc n'a connu une génération si nombreuse de jeunes en âge d'entrée dans la vie adulte. C'est pourquoi, il est d'une importance capitale pour le développement du pays de les préparer à développer leur aptitudes pour s'intégrer à la vie active et pour participer au développement

sociocritique du pays, notamment en faisant face à leurs besoins en matière d'éducation et de santé. Ceci est d'autant plus urgent que les adolescents représentent plus du cinquième de la population du Maroc: 23,2 % à l'échelle nationale, (22,0% en ville et encore plus à la campagne, 24,6%), en raison d'une fécondité passée nettement plus élevée dans ce dernier milieu. Toutefois, d'après les projections démographiques du CERED, l'accroissement passé de l'effectif des adolescents, faisant suite à l'arrivée progressive aux âges d'adolescence des très nombreux enfants nés au cours des années 1970 et au début des années 1980, s'arrêterait à partir de l'an 2000 pour laisser place à une tendance de légère baisse à la fois du nombre et du poids des adolescents (Graphique 1). Ainsi, la part de cette catégorie de la population passerait de 22,5% en l'an 2000 à 18,1% en 2010 puis à 15,6% en 2020 avec un nombre de 5,8 millions d'adolescents. Cette tendance peut s'expliquer par l'arrivée aux âges de l'adolescence des générations nées vers la fin des années 1980, dates à partir desquelles la diminution de la fécondité s'est intensifiée.

La répartition géographique des adolescents (Tableau 1 et Graphique 2) montre qu'un peu plus de quatre adolescents sur dix résident dans quatre régions parmi les seize que compte le Maroc. Il s'agit des régions de Souss-Massa-Draa (11,6%), du Grand-Casablanca (11,2%), de Marrakech-Tensift-Al Haouz ( 10,8%) et de Tanger-Tétouan (8,1%). En revanche, les régions de Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra, de Oued Ed Dahab-Lagouira, de Guelmim-Es-Semara n'en abritent qu'une faible fraction (seulement 2,1% des adolescents s'y trouvent).

Par ailleurs, si au niveau national on trouve pratiquement autant d'adolescents en ville qu'à la campagne (48,5% contre 51,5%), au niveaux régional et provincial la distribution des personnes de 10 à 19 ans n'est pas uniforme: elle varie en fonction de la répartition de la population de ces unités administratives entre l'urbain et le rural. A titre d'exemple, 95,1% des adolescents de la région du Grand Casablanca se concentre en milieu urbain, 75,6% pour la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et 68,3% pour celle de Fès-Boulemane. Par contre ces pourcentage sont à peine de 21,3% dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, de 31,2%

dans celle de Souss-Massa-Draa et pas plus de 32,2% dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz.

**Tableau 1: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994**

Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par province	Effectif
	Répartition par milieu				
Souss-Massa-Draa	31,2	68,8	100,0	11,6	673640
Tadla-Azilal	32,0	68,0	100,0	5,7	329573
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	N.D	N.D	N.D	0,6	35587
Oued Ed Dahab-Lagouira	N.D	N.D	N.D	0,1	6289
Taza-Al Hoceima- Taounate	21,3	78,7	100,0	7,4	432507
Guelmim-Es-Semara	N.D	N.D	N.D	1,4	80743
Meknes-Tafilalet	47,5	52,5	100,0	7,8	452170
Grand-Casablanca	95,1	4,9	100,0	11,2	649876
Oriental	60,5	46,7	100,0	7,7	447283
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	75,6	24,4	100,0	7,6	443287
Fès-Boulemane	68,3	31,7	100,0	5,5	317543
Chaouia-Ouardigha	36,9	63,1	100,0	6,5	379847
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	35,0	65,0	100,0	6,9	400126
Tanger-Tétouan	53,8	46,2	100,0	8,1	472461
Marrakech-Tensift-Al Haouz	32,2	66,4	100,0	10,8	629353
Doukala-Abda	32,7	67,3	100,0	7,3	424975
Ensemble du Maroc+	48,5	51,5	100,0	100,0	5824687+

+ Cet effectif est le total par colonne. Il diffère légèrement de celui des résultats tirés de l'exploitation du 1/100ème en raison des différences des fractions de sondage.  
N.D: données par milieu de résidence non disponibles  
**Sources:** Direction de la Statistique. (1996 et 1997 ) RGP 94. Série provinciale.

### ***1.2- Profil de la population des adolescents échantillon: une grande ressemblance avec les données du recensement de 1994***

Afin d'avoir une idée sur le degré de représentativité de la population enquêtée, il convient de donner un bref aperçu sur la méthode de tirage et de comparer certaines de ses caractéristiques avec celles découlant du recensement de 1994. Ceci, nous permettra par la

même occasion de saisir ses spécificités par rapport à l'ensemble de la population du Maroc qu'elle soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Deux enquêtes portant sur les adolescents de Casablanca ont été réalisées par le CERED. L'une auprès des élèves de certains lycées (voir Chapitre 1) et l'autre auprès d'un échantillon de ménages. Seule cette dernière fait l'objet de la présente analyse.

Le tableau suivant présente des informations sur l'échantillon auprès des ménages en comparaison avec le Recensement de 1994. Il en ressort qu'en termes de structure par âge et sexe, l'enquête auprès des ménages présente une répartition d'adolescents par âge moins jeune que celle relevée par le recensement, probablement en raison de la baisse de la fécondité qui a eu le temps de se traduire par une diminution de la part des 10-14 ans relativement au groupe d'âges 15-19 ans, et parce que l'enquête ne s'est intéressée qu'aux ménages comportant des adolescents alors que le recensement concerne toutes les catégories de ménages. Toutefois, cette explication ne semble pas être la seule source de différence entre les deux sources de données. L'erreur de sondage est une autre explication.

S'agissant de la répartition selon le lien de parenté avec le chef de ménage, l'état matrimonial, l'aptitude à lire et à écrire ou le niveau scolaire, on remarque qu'il y a plus de similitudes que de différences entre les résultats de l'enquête auprès des ménages et le recensement de 1994. L'évolution ayant eu lieu entre les dates de ces deux opérations de collecte de données, 1994 et 1999, et la différence entre les fractions de sondage appliquées dans les deux cas de résultats expliquent les écarts constatés. En tout cas, les profils des adolescents découlant à la fois du recensement et de l'enquête sont les mêmes, à savoir, la quasi-majorité des 10-19 ans sont qualifiés membres de leurs ménages en tant qu'enfants de chef du ménage, rares sont les membres adolescents vivant dans des ménages en dehors de ces catégories de lien avec le chef: 8,5% seulement en tant qu'autres parents du chef (exception faite de ses enfants) et 1,7% des sans liens selon l'enquête sur les adolescents (respectivement 12,3% et 6,3% d'après le recensement de 1994). Ce



constat s'explique par la nature dominante du type de famille abritant les adolescents et qui est de type nucléaire. C'est pourquoi, on trouve que presque la totalité des adolescents sont des célibataires, indépendamment de leur sexe.

**Tableau 2: Distribution (en %) des adolescents selon l'enquête ménage de 1999 et le recensement de 1994 par sexe selon des caractéristiques socio-économiques: ville de Casablanca**

Caractéristiques socio-économiques	Ensemble des adolescents de 10 à 19ans			Recensement de 1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Age</b>						
10-14 ans	41,5	40,9	41,2	49,6	49,7	49,6
15-19 ans	58,5	59,1	58,8	50,4	50,3	50,4
<b>Lien de parenté avec le chef de ménage</b>						
Enfants naturels ou adoptés	92,4	86,9	89,8	85,3	77,8	81,5
Petit-fils ou petite-fille	4,1	5,1	4,6	4,7	4,7	4,7
Frère ou sœur du CM ou de son époux(se)	0,6	0,9	0,8	2,7	1,8	2,3
Autres parents	2,6	3,9	3,1	3,9	6,5	5,3
Travaillant pour le ménage et Sans lien de parenté	0,3	3,2	1,7	3,4	9,2	6,3
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	100,0	98,9	99,5	99,7	96,3	98,0
Marié(e)	0,0	1,0	0,5	0,3	3,5	1,9
Divorcé(e) ou veuf (ve)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
<b>Sait lire et écrire</b>						
Oui	97,4	94,6	96,0	94,4	85,8	90,0
Non	2,6	5,4	3,9	5,6	14,2	10,0
<b>Niveau scolaire</b>						
Aucun	1,3	5,1	3,1	5,0	13,7	9,4
Préscolaire /coranique	0,6	0,4	0,5	0,7	0,3	0,5
Fondamental1	36,5	34,0	35,3	42,7	37,6	40,1
Fondamental 2	44,4	42,5	43,5	42,2	39,6	40,9
Secondaire	16,3	16,8	16,6	9,0	8,3	8,7
Supérieur	0,8	1,2	1,0	0,4	0,4	0,4
<b>Ensemble</b>	51,5	48,5	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif de base</b>	<b>1194</b>	<b>1126</b>	<b>2320</b>	<b>285029</b>	<b>293612</b>	<b>578641</b>

L'autre caractéristique à souligner est la généralisation de l'alphabétisation des adolescents casablancais. Ainsi, la proportion de ceux sachant lire et écrire, qui se situait, en 1994, à un niveau élevé (90,0%<sup>6</sup>), a gagné 6 points cinq ans plus tard: 96,0% en 1999. Cette évolution a été accompagnée par un rétrécissement de l'écart entre les taux d'alphabétisation des deux sexes, résultat encourageant qui reste à confirmer par d'autres enquêtes. En concomitance à cette tendance, on assiste à une hausse du niveau scolaire des adolescents: le poids des sans instruction a baissé au cours de cinq ans, entre 1994 et 1999, de 9,4% à 3,1%, alors que celui des jeunes ayant le niveau secondaire ou plus a augmenté de 9,1% à 17,6%. Cette amélioration a touché les filles plus que les garçons comme le montre le tableau 4. Ce processus de progression de la scolarisation des adolescents à un rythme et niveau relativement élevé se déroule dans un espace particulier, la plus grande ville du Maroc, soit un facteur qu'il faut prendre en compte en tant que spécificité de la population étudiée.

L'enquête auprès des ménages a dénombré 2 320 adolescents de 13 à 19 ans dont 51,5% de sexe masculin et 48,5% de sexe féminin. Les questions sur les connaissances, aptitudes et pratiques ont été posées à un adolescent seulement au sein de chaque ménage enquêté. Ce dernier a été choisi aléatoirement à l'aide d'une table de nombre au hasard préétablie et figurant dans chaque questionnaire. Cette procédure a été choisie afin d'éviter d'avoir des réponses plus ou moins semblables au sein du ménage et qui peuvent être dues à des effets d'imitation ou d'influence, et afin de ne pas alourdir les tâches de collecte pour l'enquêteur et le ménage enquêté.

Afin d'examiner dans quelle mesure les adolescents enquêtés et tirés parmi les membres du ménage de 13 à 19 ans sont représentatifs de la population de la ville de Casablanca âgée de 13 à 19 ans et observés en tant que membres de ménage par l'enquête, nous avons dressé le tableau 5. Il permet de comparer les caractéristiques des adolescents de 13 à 19

---

<sup>6</sup> La proportion correspondante, pour l'ensemble de l'urbain du Maroc, est de 85,2% en 1994.

ans qui étaient interviewés avec l'ensemble des adolescents du même groupe d'âges. Ainsi quelle que soit la caractéristique en question, on note une grande ressemblance entre sa distribution par sexe en considérant l'ensemble des adolescents ou en se limitant seulement aux adolescents interviewés.

**Tableau 3: Distribution (en %) des adolescents enquêtés parmi les membres du ménage par sexe selon des caractéristiques socio-économiques: ville de Casablanca, EAMU-1999**

Caractéristiques socio- économiques	Ensemble des adolescents de 13- 19ans			Adolescents de 13- 19 ans interviewés		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
<b>Age</b>						
13-15 ans	41,3	46,3	43,8	42,5	45,6	43,9
16-19 ans	58,7	53,7	56,2	57,5	54,4	56,1
<b>Lien de parenté avec le chef de ménage</b>						
Enfants du CM	92,2	86,3	89,4	91,5	85,9	89,0
Enfants adoptés du CM	0,2	0,6	0,4	0,2	0,9	0,5
Petit-fils ou petites-filles du CM	4,1	5,1	4,6	4,9	3,7	4,4
Frère /Sœur du CM ou de son époux(se)	0,6	0,9	0,8	0,6	1,8	1,1
Autres parents	2,6	3,9	3,1	2,6	5,3	3,8
Personnes travaillant chez le ménage	0,0	2,7	1,3	0,0	2,0	0,9
Sans lien de parenté	0,3	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	100,0	98,9	99,5	100,0	98,9	99,5
Marié(e)	0,0	1,0	0,5	0,0	1,1	0,5
<b>Sait lire et écrire</b>						
Oui	97,4	94,6	96,0	98,8	96,9	97,9
Non	2,6	5,4	3,9	1,2	3,1	2,1
<b>Niveau scolaire</b>						
Aucun	1,3	5,1	3,1	0,5	3,7	2,0
Préscolaire /coranique	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Fondamental1	36,5	34,0	35,3	19,6	18,5	19,1
Fondamental 2	44,4	42,5	43,5	56,8	53,5	55,3
Secondaire	16,3	16,8	16,6	21,7	22,7	22,1
Supérieur	0,8	1,2	1,0	1,1	1,1	1,1
<b>Ensemble</b>	51,5	48,5	100,0	55,6	44,5	100,0
<b>Effectif de base</b>	<b>1194</b>	<b>1126</b>	<b>2320</b>	<b>567</b>	<b>454</b>	<b>1021</b>

Il y a lieu de noter également que parmi les 1021 adolescents de 13 à 19 ans questionnés, 83,7% sont encore scolarisés (84,5% parmi le sexe masculin et 82,8% parmi le sexe féminin), proportion qui diminue en

fonction de l'âge (91,5% pour les moins de 16 ans et 77,7 chez les personnes de 16 à 19 ans) au profit d'une hausse de celle des adolescents qui entrent dans le marché de l'emploi: 12,7% dans l'ensemble, 6,3% pour les moins de 16 ans et 17,8% pour les âgés ceux atteignant 16 à 19 ans. Par sexe, soulignons que la propension pour qu'un adolescent soit actif (exerçant une activité ou en cherchant) est supérieure chez les garçons que chez les filles.

## ***II- Indicateurs de différenciation des connaissances, attitudes et des comportements des adolescents***

Trois groupes de variables seront considérés comme facteurs discriminants des connaissances, attitudes et comportements des adolescents: le premier groupe correspond au milieu résidentiel des adolescents et l'origine de leurs parents; le deuxième aux variables de l'environnement familial et le troisième concerne les variables relatives à l'éducation des parents. En plus de ces facteurs, l'âge et le sexe de l'adolescent sont à prendre comme variable de contrôle. Partant de ce cadre conceptuel, nous essayons de répondre, dans cette étape de l'analyse, aux questions suivantes:

Comment se répartissent-les adolescents par strate d'habitat? Ont-ils vécu dans une grande ville, une ville moyenne ou petite, en milieu rural ou à l'étranger lorsqu'ils étaient âgés de 7-12 ans, soit pendant la période prépubertaire? Quelle est l'origine de leurs parents? Combien y a-t-il d'adolescents par ménage? Résident-ils avec leurs parents? Dans quel type de ménage habitent-ils? Leurs parents sont-ils alphabètes? Quel est le niveau d'instruction de leurs parents? Tels sont certaines des questions qui guideront notre démarche dans cette seconde partie.

### ***II.1- Le milieu résidentiel et d'origine, des indicateurs de contexte social***

De par le statut socio-économique qu'il reflète, les spécificités, les styles de vie et les handicaps ou les avantages qui le caractérisent, le milieu résidentiel de l'enfant- adolescent est associé au processus de socialisation de l'individu ce qui nécessite sa prise en compte comme

facteur lié à la différenciation des connaissances, attitudes et pratiques des adolescents. Par exemple, on peut supposer que la résidence des adolescents dans un quartier de luxe versus un quartier de bidonville ou dans une grande ville versus un douar rural leur permet d'être dotés ou non d'atouts socio-économiques et constitue un élément favorisant une sorte de "familiarisation" avec des concepts relatifs à la santé de reproduction.

Le tableau ci-après donne, d'une part, la répartition des adolescents de 10-19 ans membres des ménages enquêtés et des adolescents questionnés âgés de 13-19 ans selon le groupe de strates d'habitat, et d'autre part le milieu de résidence à l'âge 7-12 ans de ceux entre 13 et 19 ans ainsi que l'origine de naissance de leurs parents.

Il révèle les points suivants:

- Qu'il s'agisse de l'ensemble des adolescents casablancais (10-19 ans) ou de ceux âgés de 13 à 19 ans, la proportion de ceux qui vivent dans des "quartiers" défavorisés<sup>7</sup> dépasse le cinquième, alors qu'environ six sur dix résident dans des zones à habitat moyen<sup>8</sup> pendant que moins d'un cinquième grandissent dans des catégories de strates d'habitat aisées<sup>9</sup>. Autrement dit, le nombre d'enfants qui, vraisemblablement, passeraient leur adolescence dans des conditions d'habitat relativement défavorables est supérieur à celui des enfants dont l'environnement résidentiel pourrait leur faciliter le passage de cette phase transitoire de la vie.
- La quasi-totalité des adolescents questionnés ont vécu entre l'âge de 7 et 12 ans dans un milieu urbain (96,6%), essentiellement à Casablanca (93,7%). Très peu ont passé cette période précédant

---

<sup>7</sup> Il s'agit des strates d'habitat social, clandestin, précaire, ou de type "douar urbain".

<sup>8</sup> Ce sont les strates d'habitat économique, collectif ou se trouvant dans l'ancienne médina.

<sup>9</sup> Sont regroupées au sein de cette catégorie les strates d'habitat de luxe ou moderne ainsi que celles à usage professionnel administratif et touristiques et qui représentent une proportion très faible.

la phase prépubertaire à la campagne (3,1%). Cette fraction est la plus faible chez ceux résidant dans des strates aisées (1,3%) alors qu'elle atteint un maximum de 4,9% parmi les adolescents des strates d'habitat précaire.

- En moyenne, les adolescents interviewés dont les pères sont issus du milieu urbain représentent une proportion qui ne s'éloigne pas trop de celle des adolescents dont les pères sont d'origine rurale: respectivement 56,3% contre 43,3%. Il n'en reste pas moins que là aussi, c'est parmi les adolescents des "quartiers" aisés que l'origine citadine des pères est prépondérante (75,1%). En revanche, c'est l'inverse qui est observé chez la catégorie des adolescents vivant dans des strates d'habitat relativement défavorisées (60,3% ont des pères nés en milieu rural).
- Les adolescents résidant dans des strates d'habitat moyennes, et qui constituent la majorité des enfants en question, se partagent dans des proportions équivalentes entre ceux ayant des pères nés dans une ville et ceux dont les pères sont d'origine rurale: respectivement 50,3% et 49,1%.
- Les grands traits de distribution selon l'origine de la mère sont similaires à la répartition selon le milieu de naissance du père. Dans ces deux cas, l'origine étrangère des parents reste négligeable.

En somme, le type de "quartier" différencie les adolescents non seulement sur le plan des conditions d'habitat<sup>10</sup> mais également selon l'origine des parents. Sachant que le changement de milieu de vie pourrait entraîner pour les parents des difficultés d'ajustement par manque de repères et affaiblissement des valeurs traditionnelles qui se répercutent sur leurs attitudes éducatives<sup>11</sup>, et que l'origine sociale des parents

---

<sup>10</sup> Sur les caractéristiques d'habitat, voir le chapitre sur les conditions socio-économiques de l'adolescent.

<sup>11</sup> J.SELOSSE *Déviances et délinquances juvéniles. Réflexions sur les avatars de la socialisation des jeunes maghrébins*. In *Faculté des Lettres et des Sciences*

permet, le plus souvent, plus d'ouverture sur le monde extérieur et sur différents styles de vie quand elle correspond à une ville (particulièrement les grandes villes) que quand il s'agit d'une campagne, on peut considérer ce facteur comme cause de discrimination en matière de perception et de conduite des adolescents.

**Tableau 4: Adolescents de 10-19 ans et de 13-19 ans selon le groupe de strates d'habitat et milieu de résidence des adolescents de 13-19ans entre l'âge de 7-12 ans et milieu de naissance de leurs parents par groupes de strates d'habitat: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Catégorie d'adolescents et milieu de résidence	Groupes de strates d'habitat				N
	Aisées	Moyennes	Précaires	Ensemble	
<b><i>Groupe de strates d'habitat des adolescents au moment de l'enquête</i></b>					
Adolescents de 10-19 ans	13,8	62,5	23,8	100,0	2320
Adolescents de 13-19 ans	15,0	63,1	21,9	100,0	1021
<b><i>Résidence de l'ado. entre 7-12 ans</i></b>					
Casablanca (a)	92,8	94,1	93,3	93,7	957
Autre ville (b)	4,6	3,0	1,8	2,9	30
Ensemble de l'urbain (a)+(b)	97,4	97,1	95,1	96,6	987
Rural	1,3	3,0	4,9	3,1	32
Etranger	1,3	0,0	0,0	0,2	2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	1021
<b><i>Milieu de naissance du père</i></b>					
Urbain	75,1	50,3	39,7	51,7	528
Rural	22,2	49,1	60,3	47,5	485
Etranger	2,6	0,6	0,0	0,8	8
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	1021
<b><i>Milieu de naissance de la mère</i></b>					
Urbain	78,5	56,2	41,5	56,3	575
Rural	20,3	43,6	58,0	43,3	442
Etranger	1,2	0,2	0,4	0,4	4
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	1021
<b>Effectif des ado. de 13-19 ans</b>	153	644	224	1021	

## ***II.2- L'environnement familial en tant que variable de socialisation***

L'appartenance familiale constitue un des facteurs de la spécification sociale de tout individu, un lieu où évoluent les rapports entre parents et enfants et où se développent les normes, les valeurs et une grande partie des pratiques sociales. Aussi, considérons-nous l'entourage familial comme lieu initial de socialisation qui contribue à orienter les itinéraires de l'individu. Pour l'adolescent, il constitue un lieu d'organisation de sa personnalité par le jeu relationnel et émotionnel qu'il entretient avec ses parents et autres membres de son ménage. C'est pourquoi un changement du cadre familial de l'adolescent peut mobiliser des angoisses dépressives chez l'adolescent. C.Garbar affirme que "*plus l'individu perd ses repères identificateurs, plus son identité est mise à mal*"<sup>12</sup>. C'est au sein de son ménage qu'il apprend, en grande partie, les normes et valeurs sociales qui façonnent ses attitudes et orientent ses comportements futurs.

Faute d'observations longitudinales, de type biographique, on se limitera à décrire l'environnement familial à des moments précis en fonction des données disponibles à partir de l'EAMU de Casablanca. Ainsi, on est amené à s'interroger sur la composition des ménages où vivent les adolescents, sur leurs tailles, et sur le statut de résidence des adolescents avec leurs parents.

En effet, la famille nucléaire biparentale se distingue par une fonction affective, des rapports de communication parents-enfants et des systèmes éducatifs différents de celles d'autres types de familles (familles monoparentales, complexes, recomposées, patriarcales, etc.)

Par ailleurs, on soutient que la fréquence des disputes entre parents, de conflits et d'oppositions entre les membres du ménage croît quand d'autres personnes que ceux de la famille conjugale cohabitent dans le même ménage. Ceci n'est pas sans répercussion sur le bien être

---

<sup>12</sup> Garbar,Claire*Une nouvelle famille pour l'enfant*" **Le Journal des Psychologues**,1995, n°131 ,pp: 31-36.



des enfants d'une manière générale, et les adolescents en particulier. La présence dans le ménage d'une fratrie nombreuse est susceptible de constituer une source de jalousie pour les adolescents et un poids pour les parents dont le rôle éducatif devient difficile et la qualité et le temps d'éducation, d'écoute et de discussion consacré à chacun des enfants se trouvent réduits. Par conséquent, on peut s'attendre à des perceptions, attitudes et comportements qui varient en fonction du type et de la taille de ménage de résidence.

De même, les parents constituent pour l'enfant-adolescent des repères affectifs et identificatoires. La stabilité de la relation émotionnelle et des échanges qui se développent dans le cadre permanent que représente l'instance parentale est cruciale pour le développement de la personnalité de l'enfant-adolescent. L'absence, pour différentes raisons, du père, de la mère et surtout des deux parents pourrait engendrer une rupture affective et provoquer une angoisse, des incertitudes et de l'insécurité chez l'enfant-adolescent. Il n'est pas donc sans intérêt d'examiner la répartition des adolescents casablancais selon la présence de chacun de leurs parents.

### **II.2.1- Adolescents selon la taille du ménage**

Chaque ménage enquêté regroupe 2,3 adolescents de 10 à 19 ans en moyenne (1,2 de sexe masculin et 1,1 de sexe féminin)<sup>13</sup>. Cependant, cette moyenne masque des dispersions selon le groupe de strates, comme le révèle le graphique 2. A titre d'exemple, si les ménages enquêtés abritant trois enfants de 10 à 19 ans représentent 37,3% pour l'ensemble de la ville de Casablanca, ceux appartenant à la catégorie d'habitat précaire constituent 44,5% contre 37,0% parmi le groupe de strates moyennes et 27,2% seulement parmi les ménages qui évoluent dans un environnement aisé. En parallèle, les foyers avec un seul adolescent constituent le quart alors qu'ils représentent 28,6% dans les quartiers

---

<sup>13</sup> Ces tailles moyennes sont supérieures à celles observées au recensement de 1994 pour l'ensemble du milieu urbain, à savoir près de 1,2 (0,6 garçons et 0,6 filles), pour la simple raison que seuls les ménages abritant des adolescents sont pris en compte dans l'EAMU

aisés contre près de 18% parmi les ménages résidants dans un milieu social précaire. Est ce le facteur démographique (i.e. fécondité) qui explique cette discrimination? Est ce la variable économique (i.e. accès au logement, cohabitation de plusieurs adultes dans un même logement en raison du pouvoir d'achat...)? A priori, il semble que ces deux explications sont valables.

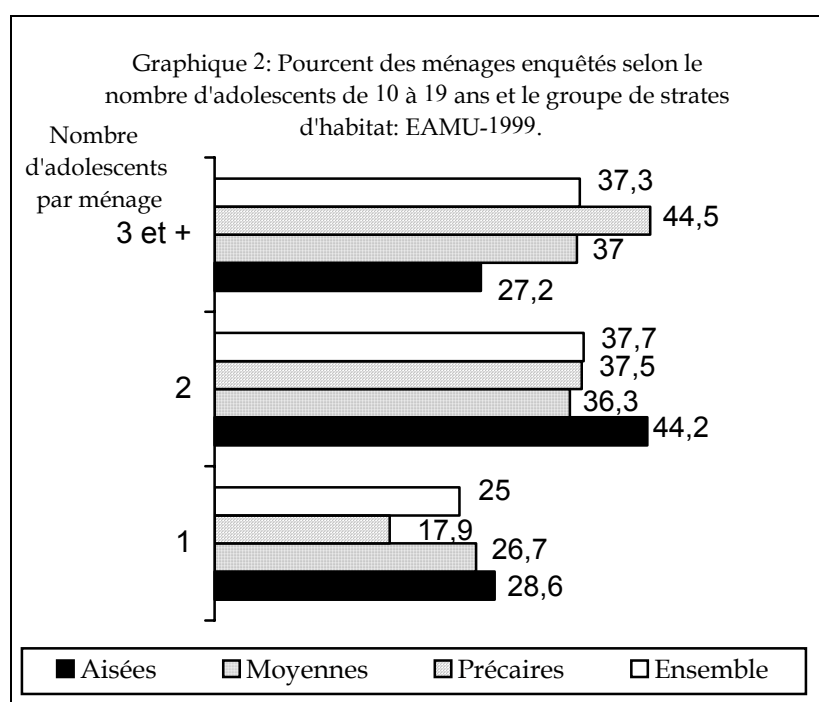


Tableau 5: Adolescents de 10-19 ans selon la catégorie de taille de ménage par groupe de strates d'habitat: Ville de Casablanca, 1999

Taille du strates ménage	Groupes de strates			Ensemble
	<i>aisées</i>	<i>Moyennes</i>	<i>précaires</i>	
2 à 4	18,7	8,2	3,8	8,6
5 à 7	61,4	57,0	55,3	57,1
8 et plus	19,9	34,8	40,9	34,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif	319	1 450	551	2320

## II.2.2- Adolescents selon la composition du ménage

Comme le souligne AEBISCHER et OBERLE<sup>14</sup>, "*La famille est la première expérience sociale de l'enfant, car c'est un groupe institutionnalisé, impliquant une spécialisation des rôles et des attentes liées à ceux-ci, c'est aussi un système normatif, en liaison avec le système social et culturel ambiant, qui régit les rapports entre ses membres et avec l'extérieur. Membrane de protection pour une part, par rapport à cet extérieur, la famille est aussi la courroie de transmission d'un certain nombre de valeurs, d'idéaux, de modes de pensée et d'action de la société dans laquelle elle se trouve insérée*".

Dès lors, il est utile d'étudier la répartition des adolescents selon le type de familles qui les abritent et qui, avec l'école, orientent dans une large mesure leur conduite.

Ainsi, selon le tableau suivant, la structure familiale des adolescents casablancais présente des traits particuliers: une fréquence relativement faible des adolescents des ménages monoparentaux conjuguée à une prédominance de ceux des ménages biparentaux de type nucléaire. Néanmoins, le poids des adolescents appartenant à des familles complexes où corésident plusieurs configurations de noyaux familiaux est élevé, environ le tiers.

Par groupe de strates d'habitat, nous remarquons une augmentation de la proportion des personnes de 10-19 ans vivant avec un seul parent, et de celle des adolescents résidant dans des ménages biparentaux à mesure que l'on passe de la catégorie "aisée" à celle "moyenne" puis à celle dite "précaire". C'est l'inverse qui est observé en ce qui concerne la variation du pourcentage des adolescents dont le ménage est de structure complexe. En tous cas, les différences par sexe ne sont pas significatives quel que soit le type de strates en question.

---

<sup>14</sup> AEBISCHER, V et OBERLE, D *Le groupe en psychologie sociale*. DUNOD, Paris, 1998. p:42.

**Tableau 6 : Adolescents de 10-19 ans selon le type du ménage par sexe et groupe de strates d'habitat: Ville de Casablanca, 1999**

Type de ménage	Masculin	Féminin	Ensemble
<b><i>Ensemble des strates</i></b>			
Monoparental	6,1	5,7	5,9
Biparental	62,6	57,8	60,3
Complexes	31,3	36,5	33,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs de base	1194	1126	2320
<b><i>Strates aisées</i></b>			
Monoparental	4,7	3,4	4,1
Biparental	64,1	47,7	56,4
Complexes	31,2	48,9	39,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs de base	170	149	319
<b><i>Strates moyennes</i></b>			
Monoparental	6,3	6,0	6,1
Biparental	61,5	57,3	59,4
Complexes	32,2	36,7	34,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs de base	750	700	1 450
<b><i>Strates précaires</i></b>			
Monoparental	6,6	6,1	6,4
Biparental	65,0	64,6	64,8
Complexes	28,4	29,3	28,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs de base	274	277	551

### II.2.3- Adolescents selon la présence de leurs parents

L'absence du père, de la mère ou des deux parents du foyer peut être due à l'abandon, au divorce ou au décès. Dans tous ces cas, l'adolescent peut être perturbé, angoissé, mal intégré à son milieu

d'adoption. En cas du remariage d'un des parents, il endure souvent des souffrances et châtements qui peuvent affecter son bien être et le rendre plus vulnérable, comme l'illustre les propos d'une lycéenne enquêtée:

*"Je vis avec mon beau-père qui est âgé. En l'absence de ma mère, il n'arrête pas de m'engueuler en me disant: "va chez ton père, chez moi ce n'est pas une maison de bien faisance". Ou encore: " va chercher un mari pour qu'on se débarrasse de toi.""<sup>15</sup>*

Plusieurs recherches soutiennent que, pour le garçon, l'absence du père peut affecter le développement de l'apprentissage des rôles sexuels<sup>16</sup>.

Toutefois, l'absence d'un des parents du foyer peut être temporaire sans impliquer nécessairement un désengagement vis-à-vis des enfants ou un manque de devoir de leur part. Par exemple, afin d'améliorer les ressources de son ménage, le père peut être forcé d'émigrer dans un autre pays ou ville laissant derrière lui ses enfants. De même, l'enfant peut être placé, par contrainte, dans un autre domicile que celui des parents; par exemple quand le lieu de résidence des parents ne permet pas à l'enfant de poursuivre ses études.

Au Maroc, le phénomène de résidence des enfants dans un ménage en l'absence du père, de la mère ou des deux n'est pas négligeable. Par exemple, la proportion des enfants de moins de 15 ans et celle des adolescents âgés de 10-14 ans qui vivent loin de leur mère sont

---

<sup>15</sup> Il s'agit d'une lycéenne, en 1ère année du secondaire, âgée de 17 ans et de parents divorcés. Ces propos ont été écrits librement, en langue arabe, dans une page blanche du verso du questionnaire-élève. C'est à titre d'illustration et non de généralisation que nous les avons rapportés.

<sup>16</sup> En anglais: "father absence may affect the development of boy's cognitive sex-role constructs": Hetherington, E. M., H. N. Stanley, et E. R. Anderson.. "Marital transitions: A child's perspective," *American Psychologist* 44(2), 1989. PP:303-302. cité in: Bruce, J. C.B.Lloyd et A. Leonard Familles in Focus; New perspectives on mothers, fathers, and children. Ed .Population Council. 1995.p: 88.

respectivement de 2,8% et 5,7% au niveau national. En Tunisie, ces pourcentages atteignent respectivement 0,5% et 0,9% seulement<sup>17</sup>.

En ce qui concerne la ville de Casablanca, le tableau ci-après indique que sur 100 adolescents, on compte 16 vivant loin d'au moins un de leurs parents. La fréquence de ceux vivant avec leur père est plus petite que celle correspondant aux adolescents qui évoluent à côté de leur mère sans la présence effective de leur père, donc sans son soutien affectif, physique et peut-être aussi financier: 1,2% contre 8,8%. Si ce constat s'explique, en partie, par l'absence temporaire du père en raison d'une migration, il peut également être dû au système de garde des enfants en cas du divorce, et à la surmortalité des hommes relativement aux femmes qui, conjuguée au décalage d'âge entre conjoints, peut causer un veuvage des mères qui se trouvent seules à faire face aux responsabilités financière et éducative des enfants. A ces explications, il ne faut pas écarter celle de l'abandon de la mère et ses enfants par le père et qui reste difficilement quantifiable.

Il convient de noter que la proportion des adolescents casablancais qui vivent en l'absence d'au moins un des deux parents croît à mesure qu'on passe de la catégorie sociale "aisée" à celle qualifiée de "précaire"<sup>18</sup> (voir tableau). Elle varie également en fonction de l'âge et du sexe en étant plus élevée chez les le sexe féminin et en augmentant à mesure que l'adolescent grandit (voir graphique 2).

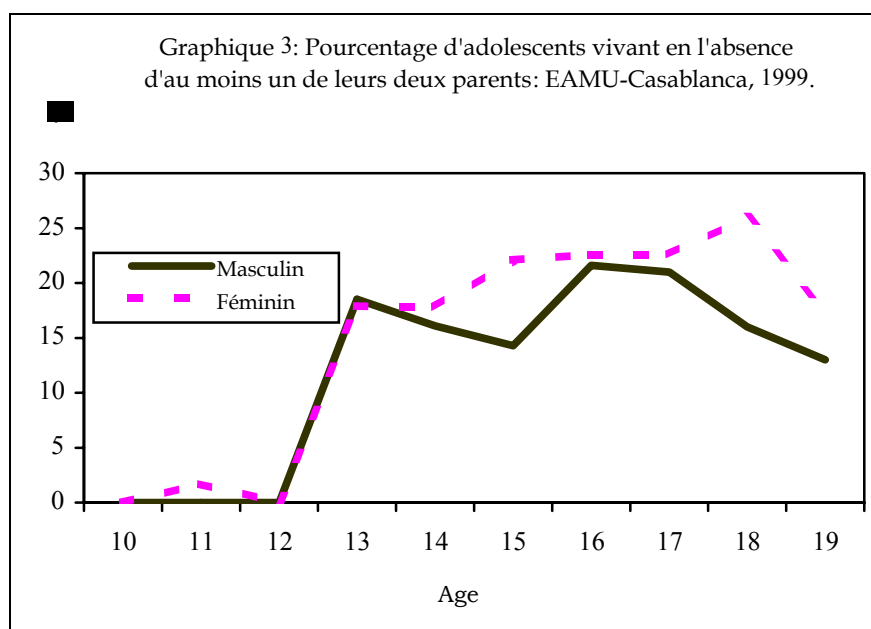
---

<sup>17</sup> Ces pourcentages sont tirés des enquêtes démographiques sur la santé DHS. Voir: Lloyd, Cynthia B. et Sonalde Desai. "Children's living arrangements in developing countries," Population Research and Policy Review 11, 1992. Pp:193-216.

<sup>18</sup> La catégorie sociale est approchée ici par le type de strates d'habitat.

**Tableau 7: Adolescents de 10 à 19 ans selon le statut de résidence de leurs parents par groupes de strates: EAMU de Casablanca (Enquête ménage), 1999**

Groupe de strates d'habitat	L'adolescent vit avec...				N.D	Total	Effectif
	Aucun parent	Père sans mère	mère sans père	mère et père			
Aisées	9,4	1,9	6,0	81,8	0,9	100,0	319
Moyennes	5,3	1,2	8,8	84,6	0,2	100,0	1450
Précaires	3,3	0,7	10,5	85,3	0,2	100,0	551
<b>Ensemble</b>	<b>5,4</b>	<b>1,2</b>	<b>8,8</b>	<b>84,4</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2320</b>



L'entrée précoce en mariage ne peut expliquer cette différenciation par sexe étant donné que, dans le cas de notre enquête, nous n'avons enregistré qu'un nombre négligeable d'adolescentes non célibataires. En revanche, l'examen de la distribution des adolescents privés de la présence d'un ou des deux parents selon le lien de parenté et le sexe indique que si les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi cette catégorie vulnérable des jeunes enfants, c'est parce qu'elles sont placées chez d'autres ménages en tant que domestiques: 13,9% le sont parmi les adolescentes âgées de 10 à 19 ans, proportion nulle parmi le sexe

masculin de même tranche d'âge. Ces pourcentages peuvent être majorés respectivement à 17,0% et 1,9% en y ajoutant les membres déclarés sans lien de parenté avec le chef du ménage.

### ***II.3- Le niveau d'instruction des parents***

L'instruction des parents est une variable susceptible d'avoir un impact sur la vision du monde et sur les pratiques sociales des parents, et par conséquent, des effets transmissibles aux enfants et pouvant agir sur le degré de leurs connaissances et sur leurs conduites en matière de santé reproductive.

L'instruction est prise ici comme variable se référant à l'aptitude à lire et à écrire. Dans une deuxième phase, nous considérons la variable éducation selon le niveau scolaire atteint.

Le tableau ci-après donne la répartition des adolescents de 13 à 19 ans selon l'aptitude à lire et à écrire de leurs parents, pris ensemble, puis, par groupes de strates, leur distribution selon le statut d'alphabétisation père d'une part, et de la mère d'autre part.

**Tableau 8 : Adolescents de 13 à 19 ans (\*) selon l'aptitude à lire et à écrire leurs parents et celle du père par groupes de strates: EAMU-Casablanca, 1999**

Groupe de strates		Aptitude à lire et à écrire du père		Total	Effectif
Aptitude à lire et à écrire de la mère		Oui	Non		
<i>Ensemble</i>	<b>Oui</b>	34,6	4,0	38,6	578
	<b>Non</b>	33,2	28,2	61,4	918
<b>Total</b>		67,8	32,2	<b>100,0</b>	1496
<i>Aisées</i>	<b>Oui</b>	70,4	0,0	70,4	152
	<b>Non</b>	20,8	8,8	29,6	64
<b>Total</b>		91,2	8,8	<b>100,0</b>	216
<i>Moyennes</i>	<b>Oui</b>	34,2	5,0	39,2	363
	<b>Non</b>	35,5	25,3	60,8	564
<b>Total</b>		69,7	30,3	<b>100,0</b>	927
<i>Précaires</i>	<b>Oui</b>	13,6	4,2	17,8	63
	<b>Non</b>	34,6	47,6	82,2	290
<b>Total</b>		48,2	51,8	<b>100,0</b>	353

(\*) Il s'agit des adolescents dont les pères sont membres de leurs ménages; la question sur l'aptitude à lire et à écrire des parents n'a été posée qu'aux membres du ménage.



Généralement quand la mère sait lire et écrire le père l'est aussi. Ainsi, sur les 38,6% des adolescents de 13-19 ans dont la mère est alphabète, neuf dixième jouissent d'un père également alphabète (34,6/38,6). L'inverse n'est pas vérifiée: parmi les deux tiers des adolescents dont le père est alphabète, la moitié ont des mères analphabète (33,2/67,8). Force est de constater que près de trois adolescents sur 10 sont élevés par des parents dont aucun ne sait lire et écrire. C'est cette catégorie de personnes qui peut rencontrer plus de difficultés dans la vie étant donnée que l'éducation des parents est un facteur prépondérant dans l'épanouissement des enfants et qu'elle est fortement corrélée au statut social. A l'opposé, 34,6% des adolescents ont la chance d'avoir deux parents sachant lire et écrire. Cette proportion est de 70,4% en milieu aisé; elle chute à 34,2% dans l'habitat moyen, voire à 13,6% seulement dans les zones défavorisées. Inversement, la proportion de ceux ayant leurs deux parents analphabètes, passe de 47,6% chez les adolescents, âgés de 13-19 ans, vivant dans des strates précaires à 25,3% chez ceux résidant dans des strates d'habitat moyennes pour devenir faible, 8,8%, chez ceux qui grandissent dans un environnement aisé.

En somme, la strate d'habitat apparaît comme variable qui peut résumer l'effet de plusieurs facteurs conditionnant le bien être de l'adolescent.

Par ailleurs, les données de l'EAMU de Casablanca indiquent que les taux d'alphabétisation des adolescents de la population de 13-19 ans sont élevés aussi bien pour les filles que pour les garçons (97,1% contre 98,4%) et indépendamment de l'aptitude à lire et à écrire du père: la proportion des adolescents sachant lire et écrire est de 99,1% chez les garçons et de 98,2% chez les filles quand le père est alphabète alors qu'elle est de 96,8% et 94,7% quand le père est analphabète.

Dit autrement, l'aptitude à lire et à écrire du père n'engendre pas une différenciation sexuelle significative quant à l'alphabétisation des garçons et des filles adolescents (une différence entre les taux

d'alphabétisation des deux sexes de 0,9% si le père est alphabète et de 2,1% dans le cas contraire).

Mesurée en tant que variable ordinale, se référant au niveau d'instruction atteint, l'éducation des adolescents est corrélée à celle des parents, particulièrement au niveau d'instruction du père. En effet, le coefficient de corrélation de Pearson mesurant la relation entre le niveau scolaire de l'enfant de 13-19 ans et celui du père est significatif à 1% alors que celui concernant les niveaux scolaires de l'adolescent et sa mère est statistiquement significatif à 5%. Le tableau suivant donne des mesures de corrélation entre les variables ordinales relatives aux niveaux d'instruction de l'adolescent et du père et leur niveau de signification statistique. Tous ces éléments confirment que la relation en question est statistiquement significative.

**Tableau 9 : Corrélation entre le niveau scolaire de l'adolescent et celui du père**

Mesure de corrélation	Coefficient de Corrélation	Sig. (2-tailed)	N
tau_b de Kendall	0,212**	0,000	1507
Rho de Spearman	0,250**	0,000	1507
Gamma	0,301**	0,000+	1507
** la corrélation est significative au seuil de 0,01. + approximation par la loi normale			

### ***III- Tendances et préférences en matière de nuptialité***

L'âge d'entrée au premier mariage revêt un intérêt particulier car il marque, généralement, la transition à l'âge adulte et à la période de reproduction, particulièrement pour le sexe féminin. Celui-ci assumait, dans les années soixante, le rôle d'adulte tout au début de la puberté en raison de l'importance sociale de la préservation de la virginité jusqu'au mariage, facteur lié à la valeur de "l'honneur" de la famille. Des restrictions relatives aux mouvements de la fille nubile, à sa façon de s'habiller, de se nourrir sont alors imposées par la société. Restrictions qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la poursuite de ses études. Aujourd'hui, ces contraintes semblent s'être relâchées, sous l'effet de la diffusion de modèles de comportement à travers la communication

audiovisuelle, le développement appréciable des moyens de transport, la progression de la scolarisation, l'accroissement et la diversification des flux migratoires. Aussi, la société devient-elle plus tolérante. En parallèle, nous assistons à un prolongement de la durée d'adolescence car l'âge à la puberté peut avoir baissé et l'âge de contracter un premier mariage s'est accru.

Dans ce contexte de mutations, nous nous proposons d'estimer l'âge à la puberté pour la génération des Casablancais ayant 13 à 19 ans en 1999 avant de retracer l'évolution de l'entrée au premier mariage et d'analyser la variation des préférences des adolescents en matière de nuptialité.

### ***III.1- Age de la puberté***

Généralement les premières manifestations de la puberté (modifications physiques du corps) commencent avant que les organes génitaux ne soient prêts à fonctionner. C'est une des raisons qui fait que les mesures directes des changements hormonaux à la puberté soient difficiles à établir. Généralement, la date des premières règles est utilisée pour mesurer l'âge à la puberté des filles. Cet événement se situe "*approximativement au mi-temps de la transition pubertaire, entre l'apparition des premiers poils pubiens et la formation des seins d'adulte. Ce processus se déroule en moyenne entre 10 ans et 14 ans et demi*"<sup>19</sup>. Pour les garçons, la date de mue et celle de la dernière poussée de croissance sont utilisées<sup>20</sup>. Ces événements ne sont pas toujours présents dans la mémoire. Souvent, on suppose que le développement pubertaire des garçons est décalé d'environ un an par rapport à celui des filles.

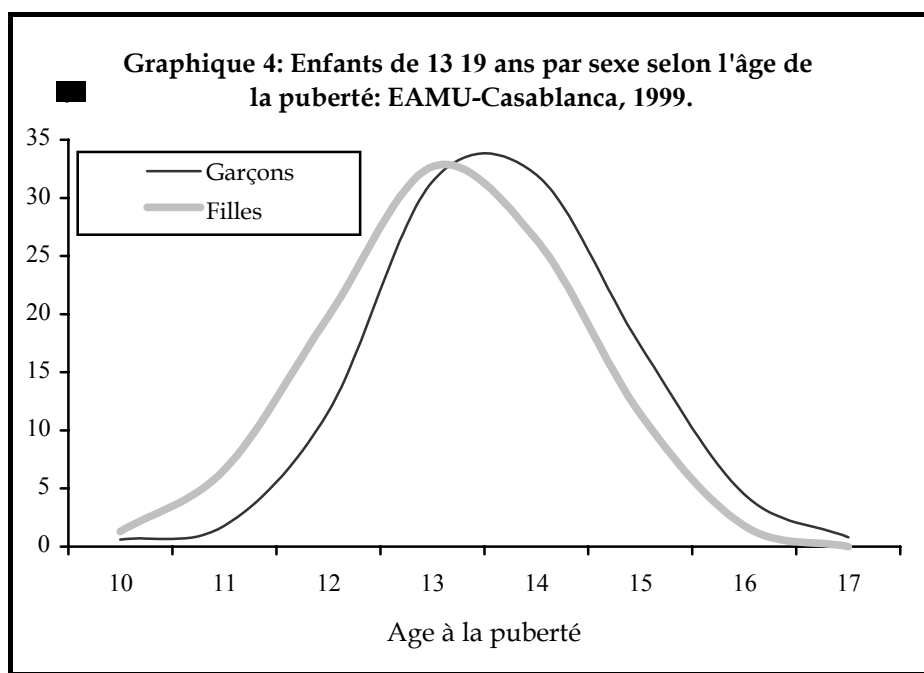
Lors de l'EAMU de Casablanca, les enquêteurs et enquêtrices ont posé la question suivante à l'enfant de 13 à 19 ans tiré au hasard parmi les adolescents du même groupe d'âges du ménage échantillon: *chhâl kân fi `umrak malli thaq a`lék ramdân?* (À quel âge l'observance du Ramadan

---

<sup>19</sup> Lagrange,H. *Puberté et masturbation*. In **L'entrée dans la sexualité: le comportement des jeunes dans le contexte du sida**-éd.sous la dir.de Hugues LAGRANE, Brigitte LHOMOND. La Découverte, 1997.-(Recherches).pp:59-80.

<sup>20</sup> Lagrange,H. *Puberté et masturbation*.*Op.cit.*

vous est devenu obligatoire (de point de vue de la religion)? Les réponses par sexe permettent de donner une estimation de l'âge à la puberté. Sur 567 garçons 75, soit 13,2%, ont déclaré ne pas avoir encore atteint cet âge, et seul un cas est non déclaré. De même, parmi 454 filles enquêtées, 58, soit 12,8%, ont répondu ne pas avoir atteint cet âge et deux cas sont sans réponse. Le graphique 4 présente les réponses de tous les autres cas selon le sexe de l'interviewé. La distribution par âge indique que la majorité des filles ont eu leurs premières règles entre 12 et 14 ans, soit une répartition conforme à ce qui est observé dans plusieurs populations<sup>21</sup>. En moyenne, les filles atteignent cet âge à 13,2 ans alors que les garçons sont pubères à 13,7 ans, soit à un âge moyen légèrement plus tardif chez le sexe masculin.



La mesure de l'âge moyen auquel les générations enquêtées, les adolescents âgés de 13-19 ans, ont eu leur premiers signes de puberté est

<sup>21</sup> Voir par exemple: KATTAB, H. Women's Perception of sexuality in Rural Giza. Monographs in Reproductive Health, n°1. Reproductive Health Working Group. The Population Council Regional Office

difficile à établir pour les raisons évoquées précédemment. En outre, certains adolescents n'ont pas encore atteint la puberté au moment de l'enquête statistique, d'où un effet de troncature. Pour ces raisons, cet âge ne peut être calculé ici que d'une manière approximative. En revanche, l'âge médian- âge auquel la moitié des adolescents d'une tranche d'âge ont eu leur puberté- qui, lui, ne dépend pas du groupe d'âges retenu dans le calcul, est relativement plus précis.

Il varie beaucoup parmi les populations, principalement en raison du facteur nutritionnel<sup>22</sup>. Selon Becker<sup>23</sup>, il passe de 12,5 ans dans les pays contemporains de l'Occident à plus de 15 ans dans ceux pauvres. En outre, selon les pédiatres, la puberté est plus tardive d'environ deux ans chez les garçons que chez les filles<sup>24</sup>. Les données recueillies auprès des adolescents de l'enquête ménage de Casablanca indiquent que l'âge médian est de 12,9 ans chez les filles et de 13,4 ans chez les garçons, soit un écart d'une demi-année. En utilisant la même question auprès de l'échantillon des lycéens de Casablanca, on obtient des âges médians de même ordre de grandeur, à savoir, 12,8 ans pour les lycéennes et 13,3 ans pour les lycéens, soit un écart entre sexe égal à celui observé dans le cas de l'enquête auprès des ménages. Etant donné qu'il s'agit de mesures par questionnaire sur des manifestations externes de la puberté qui sont moins précis et mémorisables pour les garçons et faute d'autres indicateurs, nous pouvons considérer les valeurs obtenues comme suffisamment acceptables.

Outre les niveaux vraisemblables obtenus au niveau de l'ensemble de la ville de Casablanca, la variation par type de strates ainsi que celles

---

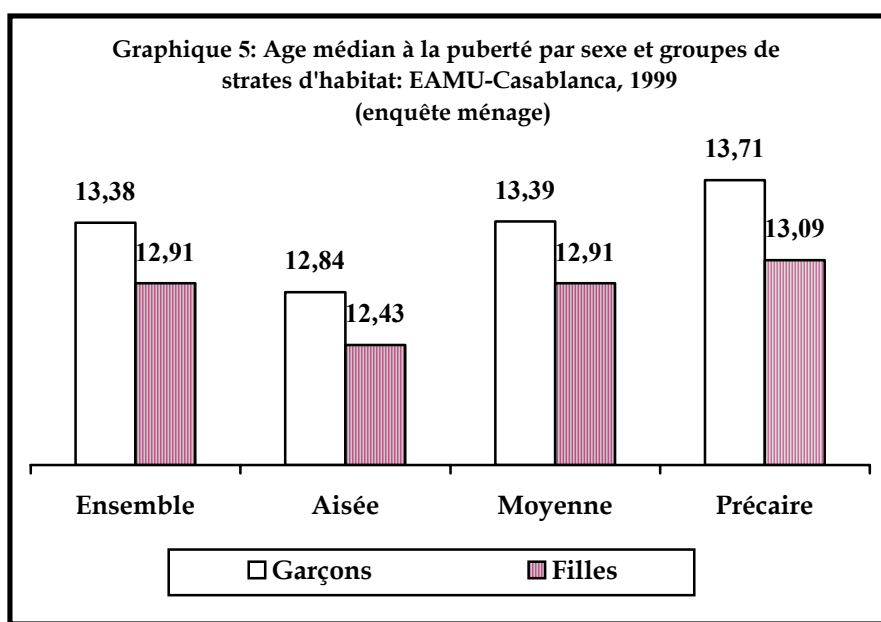
for West Asia and North Africa. Cairo. 1996.

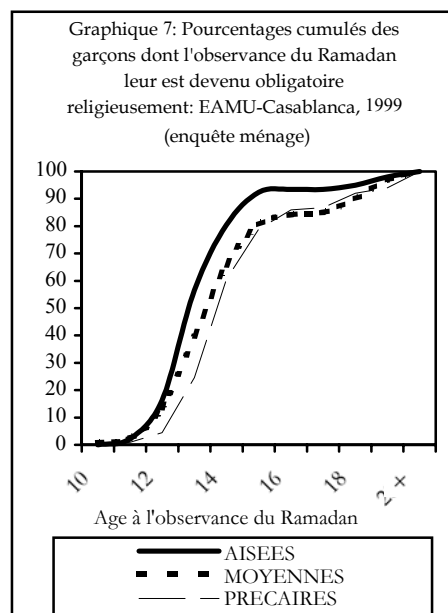
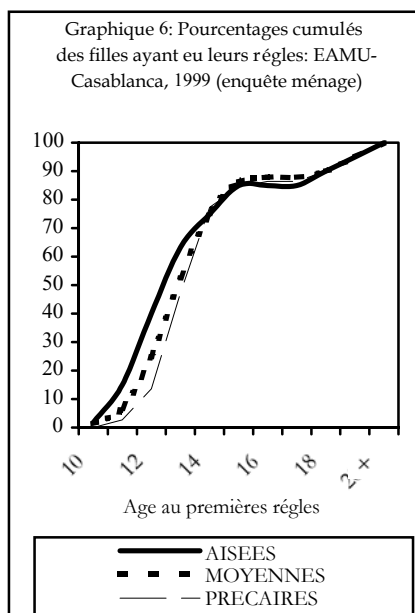
<sup>22</sup> Bongaarts, J et Cohen.B.(Ed) **Studies in Family Planning**. Vol19, n°2 1998. p:99.

<sup>23</sup> Beker, Stan. "*The determinants of adolescent fertility with special reference to biological variables*" In **Biomedical and Demographic Determinants of Reproduction**. Ed.R.Gray, Oxford:Clarendon Press, 1993. Cité par Bongaarts, J et Cohen.B.(Ed) op.cit.

<sup>24</sup> Lagrange,H. *Puberté et masturbation*. In L'entrée dans la sexualité: le comportement des jeunes dans le contexte du sida-éd.sous la dir.de Hugues LAGRANE, Brigitte LHOMOND. La Découverte, 1997.-(Recherches).pp:59-80.

des écarts par sexe confirment la fiabilité des déclarations des enquêtés puisqu'elles sont cohérentes avec la variation du niveau nutritionnel et du statut relatif des sexes selon la catégorie socio-économique. En effet, l'âge médian à la puberté diminue en passant des milieux de résidence précaires à ceux aisés qu'il s'agisse des filles ou des garçons.





De même, l'écart entre sexes est moins prononcé parmi les adolescents des strates aisées (0,41 ans) que parmi ceux vivant dans un milieu d'habitat moyen (0,48 ans). Il est encore plus élevé (0,62 ans) chez les enfants habitant dans un environnement résidentiel précaire.

L'âge à la puberté est un indicateur marquant l'entrée théorique à la vie de reproduction. Dans des pays en développement c'est généralement à partir de la conclusion du mariage que l'exposition effective à la sexualité et au risque de grossesse commencent. La section suivante analyse l'évolution de la primo-nuptialité.

### ***III.2- Tendances des mariages précoces***

Dans les années 1960, le mariage se situait souvent pour les jeunes femmes à l'époque des premières règles. Souvent les paramètres économiques entrent en compte lors de l'entrée en union des hommes. C'est une raison des écarts d'âge de la primo-nuptialité entre sexes qui explique que l'entrée des hommes en première union se situe à un niveau toujours supérieur à celui correspondant au sexe féminin. Au fur et à mesure que l'enseignement structuré s'est répandu, l'éducation est

devenue un facteur de retard du mariage, principalement dans le milieu urbain. La participation croissante des femmes à l'emploi en dehors du foyer, est un autre déterminant de l'augmentation de l'âge au premier mariage. Le tableau 9 permet de constater cette évolution sans précédent: la conclusion d'un premier mariage par les femmes se faisait, en moyenne, pendant l'adolescence: 17,5 ans en 1960. Cet âge moyen a progressé à 26,8 ans<sup>25</sup>, selon l'Enquête Nationale sur les Niveau de Vie des Ménages de 1998/99, soit un gain de 9,3 ans. Au cours de cette période de 38 ans, les hommes ont connu un recul moins rapide de l'âge d'entrée en première union: 24,0 ans en 1960 contre 31,2 ans en 1998, soit une variation de 7,2 ans. Ces changements sont plus manifestes dans les villes comme en témoigne le tableau 10.

C'est parmi les catégories de femmes les plus vulnérables économiquement que l'entrée au mariage est la moins tardive. Par exemple, selon l'ENNVN de 1998, les femmes appartenant à la classe de dépense annuelle moyenne par personne de moins de 3 404 Dh par an se marient en moyenne à 25,0 ans alors que cet âge se situe à 28,0 ans pour celles dont le revenu se situe de 6 805 Dh à moins de 10 329 Dh, et à 27,3 ans pour celles dont le ménage dispose d'une dépense annuelle moyenne par personne de 10 329 et plus.

Le recul de l'âge au mariage pourrait procurer à la femme des avantages à la fois au niveau individuel et social: poursuivre ses études, acquérir plus de pouvoir de décision dans le choix du conjoint, dans le contrôle de sa vie de reproduction<sup>26</sup>,...

---

<sup>25</sup> L'âge moyenne au premier mariage est estimé ici indirectement par la méthode de Hajnal. En fait, cette méthode surestime l'âge moyen au mariage car elle est affectée par la proportion des célibataires aux âges avancés et qui a beaucoup augmenté. Par conséquence, l'évolution de l'entrée en première union est plus rapide qu'elle ne l'est effectivement, en moyenne.

<sup>26</sup> The Alain Guttmacher Institute *Into a New World: Young Women's Sexual and Reproductive Lives* New York. 1998. p:19.



**Tableau 10: Age au premier mariage par sexe  
et milieu de résidence**

Sexe et année	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Sexe féminin</i>			
1960	17,5	17,2	17,5
1971	20,9	18,7	19,6
1982	23,8	20,8	22,3
1994	26,9	24,2	25,8
1995	27,8	24,2	26,2
1997	27,8	24,7	26,4
1998	27,9	25,0	26,8
Variation 1998-1960	10,4	7,8	9,3
<i>Sexe masculin</i>			
1960	24,4	23,8	24,0
1971	26,4	24,5	25,6
1982	28,5	25,6	27,2
1994	31,2	28,3	30,0
1995	32,2	28,8	30,7
1998	32,5	29,3	31,2
Variation 1998-1960	8,1	5,5	7,2
<b>Sources:</b> CERED <i>Situation démographique régionale au Maroc</i> 1988. " " <i>Etat matrimonial et nuptialité masculine au Maroc</i> 1988. " " <i>Etat matrimonial et stratégies familiales</i> 1997 I.farakh. A <i>nuptialité</i> in Ministère de la Santé (ENSME) 1997. Direction de la Statistique <i>ENNVN 1998 Premiers résultats</i> . 2000.			

Pour les hommes, le mariage accompli avant l'âge de 20 ans constitue désormais une exception: à 20 ans, près du quart des hommes (24%) n'étaient plus célibataires en 1960, proportion qui n'a pas dépassé 6%, en 1997<sup>27</sup>. Pour les femmes, il est en diminution rapide comme le montrent les graphiques 8 et 9. Par exemple, parmi les générations des femmes nées entre 1948 et 1952, âgées de 45-49 ans en 1997, plus de la moitié, 54,2% se sont déjà mariées alors que parmi les générations nées entre 1973 et 1977, âgées de 20-24 ans en 1997, environ le cinquième seulement (21,5%) ne sont plus célibataires à 20 ans. Les données longitudinales font défaut pour évaluer dans quelle proportion ces femmes sont retirées de l'école pour se marier.

En ce qui concerne la ville de Casablanca, on note que l'âge moyen au premier mariage est plus élevé que celui de la moyenne nationale

<sup>27</sup> Ces proportions sont calculées comme moyennes de celles des groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans à partir des données du RGPH 1960 (population marocaine musulmane) et de l'ENSME de 1997

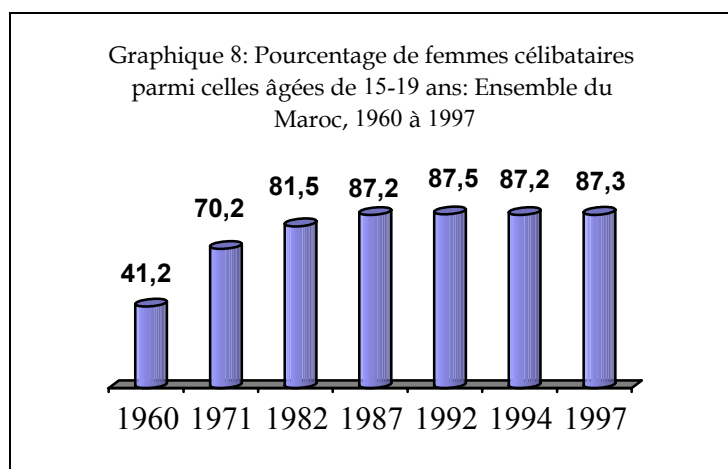
urbaine: 28,1 ans contre 26,9 ans chez le sexe féminin et 32,0 ans contre 31,2 ans chez le sexe masculin, en 1994. Selon l'échantillon de l'EAMU de Casablanca, regroupant les ménages abritant des adolescents, ces âges moyens sont plus élevés, respectivement 31,4 ans et 33,3 ans.

A vingt ans, seul 17,6% des femmes et 2,8% des hommes ont contracté un mariage, en 1994. D'après l'EAMU de Casablanca, ces pourcentages sont de 5,6% et 0,7%. Il semble donc que la fréquence du célibat parmi la population de notre enquête est plus importante. Ce constat devra être pris en considération lors de l'analyse suivante sur les préférences en matière de nuptialité.

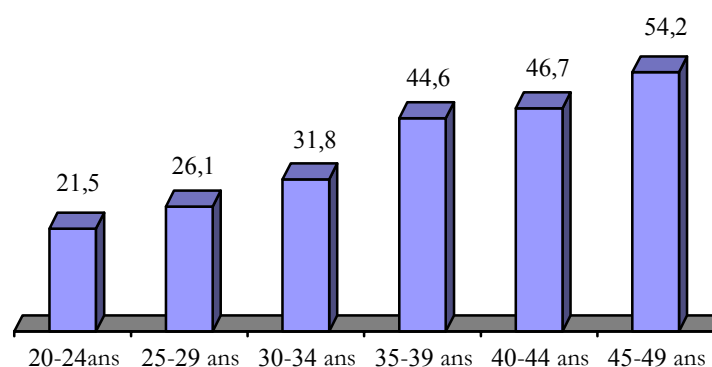
**Tableau 11: Pourcentage de célibataires parmi la population de 15-19 ans, 20-24 ans et de 20 ans et âge moyen au premier mariage (AMPM): Ville de Casablanca**

Sexe	Pourcentage de célibataires			AMPM (en années)
	15-19 ans	20-24 ans	20 ans*	
<i>Féminin</i>	93,1	71,7	82,4	28,1
<i>Masculin</i>	99,5	94,9	97,2	32,0
* Estimé en tant que moyenne simple des proportions correspondant aux groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans.				
Source: RGPH 94 (calcul de l'auteur)				

Toutefois, le recul de l'âge au mariage n'est pas toujours de nature volontariste, surtout quand il est excessif. Conjugué au changement des valeurs de la société et des attitudes, il est susceptible d'engendrer une pratique sexuelle pré-nuptiale, voire des grossesses non désirées, des avortements à risque, et d'autres conséquences négatives. Le risque d'exposition aux infections sexuellement transmissibles constitue aussi un danger plus fréquent pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles car ils tendent à avoir une sexualité plus fréquente et des partenaires multiples.



Graphique 9: Pourcentage de femmes non-célibataires mariées avant 19 ans selon le groupe d'âge en 1997: Ensemble du Maroc, ENSME.



### ***III.3- Préférences en matière de nuptialité***

#### **III.3.1- Age idéal au premier mariage**

Si l'on compare l'âge médian effectif au premier mariage des femmes citadines, des générations âgées de 25-29 ans tel qu'il se dégage de l'Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (ENSME) de 1997, avec l'âge médian de ceux jugés idéaux par les adolescents de Casablanca, on constate que le premier est supérieur au deuxième. Ainsi, l'âge effectif médian au premier mariage des femmes citadines est de 27,9

ans pour le groupe d'âges 25-29 ans<sup>28</sup>, alors que l'âge au-dessous duquel se situent les déclarations d'âge idéal de 50% des adolescents est de 22,5 ans, 23,0 ans d'après les filles enquêtées et 22,0 selon les garçons interviewés, soit des âges idéaux qui généralement ne se concrétisent pas. Les raisons sont multiples et peuvent être liées au prolongement des études; aux changements d'attitudes à mesure que l'on avance dans l'âge ainsi qu'aux facteurs économiques et familiaux.

Force est de constater que les opinions sont peu divergentes selon le sexe de l'enquêté. Les déclarations des adolescents et adolescentes quant à l'âge idéal au mariage de l'homme sont de 26,2 ans, en moyenne, selon les garçons et de 27,5 ans selon les filles. Il en est de même, en ce qui concerne l'âge idéal au mariage de la femme: 22,2 ans, en moyenne, selon les filles et 22,8 ans selon les garçons. Ceci suggère l'existence d'un modèle d'attitudes homogène.

Notons que par rapport aux années soixante, il y a eu une évolution remarquable des opinions. En 1966, selon l'Enquête d'Opinion sur la Planification Familiale en milieu urbain, les jeunes filles de 15- 24 ans ont déclaré un âge moyen idéal au mariage de 24 ans pour un homme et de 19 ans pour une femme. Les normes en la matière semblent suivre l'évolution socio-économique que traverse la société bien qu'il semble qu'on continue à favoriser l'entrée précoce au mariage pour la jeune fille.

La lecture du tableau 12 montre, qu'en matière de genre, les préférences des personnes de 13-19 ans ne s'éloignent pas du vécu de leurs prédécesseurs. En effet, les garçons aussi bien que les filles déclarent des âges idéaux voisins impliquant des différences d'âges moyens au mariage entre hommes et femmes qui sont relativement proches: 4,0 ans selon les adolescentes et 4,7 ans selon les adolescents, soient des écarts pratiquement identiques à ceux observés au recensement de 1994 dans la ville de Casablanca, à savoir 3,9 ans.

---

<sup>28</sup> Ce groupe d'âge est le plus jeune dont au moins la moitié des femmes se sont déjà mariées à la date de l'ENSME de 1997. Notons par ailleurs que les données permettant une comparaison similaire pour le sexe masculin ne sont pas disponibles.

**Tableau 12: Age idéal moyen au premier mariage des hommes et des femmes et différence moyenne entre les deux selon les déclarations des adolescents de 13-19 ans: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

<b>Indicateur de tendance moyenne</b>	<b>Moyen</b>	<b>Médian</b>	<b>mode</b>	<b>Ecart type</b>
<b>Déclarations des garçons</b>				
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de la femme	22,2	22,0	20,0	3,8
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de l'homme	26,2	26,0	30,0	4,4
<b>Déclarations des filles</b>				
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de la femme	22,8	23,0	20,0	3,2
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de l'homme	27,5	28,0	30,0	4,0
<b>Déclarations des garçons et filles</b>				
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de la femme	22,5	22,0	20	3,6
Age idéal au 1 <sup>er</sup> mariage de l'homme	26,8	27,0	30	4,2

**Comment varient les perceptions de différents groupes d'adolescents casablancais en matière d'entrée au mariage?** Les tableaux 13 et 14 donnent des éléments de réponse à cette question.

Ainsi, concernant le mariage de la jeune fille, nous remarquons que les moins de 16 ans favorisent des âges idéaux au mariage de la jeune fille généralement plus précoce (i.e. moins de 20 ans) que pour les adolescents de 16-19 ans.

Les analphabètes en font de même relativement aux enfants sachant lire et écrire. Parmi ces derniers, l'âge idéal au mariage varie positivement en fonction du niveau scolaire. Il augmente également en passant de la catégorie d'habitat précaire, à celle moyenne puis à celle aisée.

Ce schéma s'applique également selon le milieu de résidence à 7-12 ans, le lieu de naissance du père ou celui de la mère. Autrement dit, le milieu rural plus que le milieu urbain est marqué par des âges idéaux au premier mariage de la jeune fille relativement précoces.

Ce profil relatif aux variations des préférences selon les groupes d'adolescents casablancais peut être aussi observées dans le cas de l'âge idéal au mariage du jeune homme (tableau 14).

Si l'on examine cette fois-ci les proportions des adolescents ayant préféré des âges idéaux au mariage féminin relativement tardifs, 25 ans et plus, nous remarquons que les variations par groupes de personnes âgées de 13-19 ans sont cohérentes avec les constatations précédentes. Par exemple, les moins de 16 ans sont, à raison de 26,1%, pour des âges idéaux au premier mariage dépassant 25 ans contre 31,2% pour ceux âgés de 16 à 19 ans (tableau 13).

[1] Lycéen, aîné de sa famille, âgé de 16 ans et habitant une strate moyenne:

-A quel âge doit se marier une femme?

-16, 17 ans...

-Pourquoi?

-Parce que si elle attend jusqu'à 18, 19 ans, elle va cesser d'être **darriya (jeune fille)**. Elle va commencer à faire beaucoup de choses.

-Comment?

-Tu sais bien (sourire). Tu as compris. Je parles de ça...Elle va commencer à se maquiller, sortir en ville, aller dans des booms, elle va se perdre (**ghadi di'**), personne ne va s'intéresser à elle.

-Et l'homme, à quel âge doit-il se marier?

-**Arrajl (l'homme)**, 23, 24 ans...

-Pourquoi?

-L'homme n'est pas comme la femme.

-Et pourquoi?

- **Arrajl** doit étudier, travailler, ce n'est pas comme la femme. Elle a 16, 17 ans, elle doit se marier pour qu'elle se perde pas. Le garçon, il n'a pas ce problème.

En ce qui concerne la résidence ou non avec le père et la mère, nous constatons, qu'en moyenne, les adolescents vivant avec leur mère sans leur père ne privilégient pas plus particulièrement des âges idéaux au mariage précoces ou tardifs par rapport à ceux résidant avec leurs deux parents, particulièrement pour la femme: 18,0% des adolescents habitant avec leur mère, sans père, sont pour une entrée de la femme en première union avant son vingtième anniversaire et 32,8% sont favorables à ce que la jeune fille ne contracte son premier mariage qu'après son vingt cinquième anniversaire contre respectivement 13,7% et 28,0% selon ceux vivant avec leur père et leur mère.

Concernant les préférences d'âge idéal au premier mariage des hommes, il n'y a pas de différences significatives entre les perceptions des deux catégories d'adolescents aux niveaux des extrémités de l'étendue des âges déclarés (tableau 14).

**[2]Adolescent de 18 ans dont la mère est décédée, vivant avec son père et sa belle-mère; fratrie: 2 demi-sœurs et un demi frère. Le sujet a cessé d'aller à l'école depuis 1995 et s'est mis à travailler. Son père travaille en tant qu'occasionnel:**

-A quel âge la femme doit se marier à ton avis?

*-Ca dépend...Chacun a un avis s'agissant de ce point. Moi mon opinion est que 28 ans est le meilleur âge pour qu'une femme se marie. A cet âge la femme est mûre (**charbat a'qalha**), elle a vécu certaines choses. Tu comprends...Elle devient plus portée sur la vie conjugale, son mari, son ménage (**bayt**)...Quand elle est jeune, elle est **taycha** (frivole, immature), pour le moindre truc, elle peut te créer des problèmes, c'est comme si tu dois éduquer un gosse (elle agit comme un gosse).*

[...]

-A quel âge l'homme doit se marier?

*-Trente, trente deux ans...Il faut toujours qu'il soit plus âgé que la femme.*

**Tableau 13 : Adolescents de 13-19 ans selon l'âge idéal au 1<sup>er</sup> mariage de la jeune fille par caractéristiques socio-démographiques: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Caractéristiques des adolescents	Age idéal au premier mariage de la jeune fille					Base
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	Total	
<i>Sexe et âge</i>						
Masculin	19,2	52,0	24,2	4,6	100,0	567
Féminin	8,6	62,1	24,9	4,4	100,0	454
13-15 ans	16,7	57,2	20,3	5,8	100,0	448
16-19 ans	12,7	56,0	27,7	3,5	100,0	573
<i>Aptitude à lire et à écrire</i>						
Oui	14,0	56,4	25,0	4,6	100,0	1000
Non	38,1	61,9	0,0	0,0	100,0	(21)
<i>Niveau scolaire</i>						
Fondamental 1 ou moins	23,8	60,7	10,5	5,0	100,0	219
Fondamental 2	14,9	57,5	23,5	4,1	100,0	565
Secondaire ou plus	5,1	50,2	39,7	5,0	100,0	237
<i>Parents membres du ménage*</i>						
Mère oui, père non	18,0	49,2	28,0	4,8	100,0	189
Les deux oui	13,7	58,2	23,5	4,5	100,0	830
<i>Catégorie de strates</i>						
Aisé	9,8	51,6	32,7	5,9	100,0	153
Moyenne	14,1	55,7	25,3	4,7	100,0	644
Précaire	18,8	61,6	16,5	3,1	100,0	224
<i>Lieu de résidence à 7-12 ans</i>						
Urbain	13,9	56,7	24,7	4,7	100,0	986
Rural	34,4	50,0	15,6	0,0	100,0	(32)
<i>Lieu de naissance du père</i>						
Urbain	13,1	56,0	26,9	4,0	100,0	528
Rural	16,1	57,5	21,4	4,9	100,0	485
<i>Lieu de naissance de la mère</i>						
Urbain	11,5	57,2	26,6	4,7	100,0	575
Rural	18,6	55,7	21,5	4,3	100,0	442
<i>Total</i>	14,5	56,5	24,5	4,5	100,0	1021
* deux modalités seulement sont présentes dans l'échantillon enquêté						



**Tableau 14: Adolescents de 13-19 ans selon l'âge idéal au 1<sup>er</sup> mariage du jeune homme par caractéristiques socio-démographiques: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Caractéristiques des adolescents	Age idéal au premier mariage du jeune homme					Base
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	Total	
<i>Sexe</i>						
Masculin	5,5	27,2	38,6	28,7	100,0	567
Féminin	2,0	18,1	40,5	39,4	100,0	454
<i>Tranche d'âge</i>						
13-15 ans	5,8	29,0	36,6	28,6	100,0	448
16-19 ans	2,4	18,5	41,8	37,3	100,0	573
<i>Aptitude à lire et à écrire</i>						
Oui	3,9	22,8	39,7	33,6	100,0	1000
Non	4,8	38,1	28,6	28,6	100,0	(21)
<i>Niveau scolaire</i>						
Fondamental 1 ou moins	7,8	39,3	26,0	26,9	100,0	219
Fondamental 2	3,9	23,7	41,8	30,6	100,0	565
Secondaire ou plus	0,4	6,8	46,4	46,4	100,0	237
<i>Parents membres du ménage*</i>						
Mère oui, père non	4,2	24,9	38,1	32,8	100,0	189
Les deux oui	3,9	22,8	39,9	33,4	100,0	830
<i>Catégorie de strates</i>						
Aisé	2,0	13,7	51,6	32,7	100,0	153
Moyenne	3,9	22,0	38,2	35,9	100,0	644
Précaire	5,4	32,6	34,8	27,2	100,0	224
<i>Lieu de résidence à 7-12 ans</i>						
Urbain	3,8	22,9	39,4	33,9	100,0	987
Rural	9,4	31,3	37,4	21,9	100,0	(32)
<i>Lieu de naissance du père</i>						
Urbain	4,0	21,2	41,3	33,5	100,0	528
Rural	3,9	25,4	37,1	33,6	100,0	485
<i>Lieu de naissance de la mère</i>						
Urbain	3,7	22,3	39,4	34,6	100,0	575
Rural	4,3	24,4	39,1	32,1	100,0	442
<i>Total</i>	3,9	23,1	39,5	33,5	100,0	1021
* deux modalités seulement sont présentes dans l'échantillon enquêté						

### III.3.1- critères d'une "bonne" épouse et d'un "bon" époux

Lors de l'EAMU menée auprès des ménages de la ville de Casablanca, on a demandé aux adolescents de donner par ordre d'importance trois critères d'une "bonne" épouse. De même, on leur a demandé de citer trois qualités que doit avoir un "bon" époux.

Bien que la conceptualisation des catégories de réponse proposées ne peut refléter la diversité des situations et les nuances des perceptions (voir encadrés ci-après), on peut distinguer quatre catégories de réponses: celle traduisant des aspects matériels (i.e. richesse, disposant d'une activité rémunérée), celle reflétant des considérations d'ordre physique (beauté, jeunesse), celle reflétant des préoccupations spirituelles ou morales (religion, mœurs) et enfin celle référant à des éléments d'ordre interactionnel entre conjoints (instruction et affinités).

Ainsi, s'agissant des qualités d'une bonne épouse, nous constatons que les préoccupations à caractère spirituel ou moral l'emportent. En tant que premier critère déclaré, elles représentent 52,3% des réponses. Quand elles ne sont pas déclarées en premier lieu, ces préoccupations sont choisies comme second critère par 36,7% des enquêtés et par 32,4% comme troisième critère. Ces proportions sont généralement plus élevées quand l'enquêté(e) est un garçon (voir tableau 15).

[1] Lycéen de 16 ans habitant une strate moyenne:

-Citer par ordre d'importance, trois qualités qui doivent caractériser une bonne épouse?

-D'abord, il faut qu'elle soit **mutadayyina** (pratiquante), il faut qu'elle soit croyante, puis **dakhla souq râsha** (ne cherche pas à créer de problèmes), ensuite elle doit porter le hijab, et puis, il faut qu'elle soit instruite.

-Pourquoi tu as dit qu'il faut qu'elle soit mutadayyina?

-Pour rester fidèle au pacte du mariage (préservé **'ahd azzawaj**). J'ai dit al hijab, comme ça elle ne pourra pas sortir maquillée. Si elle a envie de se maquiller, qu'elle le fasse à la maison. Si elle porte le **hijab** personne ne va la regarder dehors. Par contre, si elle sort maquillée, elle va attirer l'attention de tout le monde.

Il convient néanmoins de souligner que la catégorie "**femme disposant de bonnes mœurs**" peut signifier, entre autres, *sage rzîna* ou traduire *une nécessité pour la jeune fille de préserver son honneur (bicharafha)* ou encore refléter une préférence pour une jeune fille *ayant une bonne éducation (mrabya, bent anass)*, soit des représentations qui renforcent le prestige social de l'individu, notamment en préservant, selon les enquêtés, leur quiétude, honneur et croyance.

En ce qui concerne les qualités d'un bon époux, nous constatons que les critères d'ordre matériel (essentiellement la nécessité pour un homme d'être actif occupé) sont jugés comme étant les plus importants aussi bien par les garçons que par les filles. En tant que premier critère avancé, ils représentent 43% des réponses. C'est que l'homme est considéré comme pourvoyeur aux besoins de sa famille (**rajal bdra'u** (un homme avec ses bras).

[2] **Adolescent de 18 ans dont la mère est décédée, vivant avec son père et sa belle-mère** (op.cit):

*-Il faut toujours qu'il (l'homme) soit **bi 'aqlu** (mûr), il faut qu'il soit cultivé, la femme aussi. Il faut que tous les deux soient d'un bon niveau (scolaire).*

***Wa'yin chwiya** (lit. Consciencieux), comme ça si jamais ils forment tous les deux une famille, si jamais ils font des enfants, ils les éduqueront bien.*

*-Comment peut-on définir "**rajl salh lizwaj**" (homme bon à marier)?*

*- Un homme **salh lizwaj** est celui qui est **salh** à lui-même. D'abord, il faut qu'il travaille, il doit avoir un logement parce que celui qui n'a pas de logement n'a rien dans notre temps, il faut qu'il dispose du **qbar al-hayat** (tombe de la vie) qui est **assukna** (logement).*

Il n'empêche qu'une proportion importante d'adolescents (28,2%) considèrent que les "mœurs" et la "pratique religieuse" constituent le caractère le plus déterminant d'un bon époux (25,5% pour les filles et 30,3% pour les garçons). "Etre instruit" ou disposer "des mêmes mentalités/affinités que l'épouse" représentent respectivement 14,0% et 5,0% des réponses en tant que premier critère d'un bon époux soit 19,0% des cas si nous prenons ces deux catégories ensemble (16,2% pour les garçons contre 22,5% pour les filles).

De même, concernant la caractéristique la plus déterminante d'une bonne épouse, nous trouvons, qu'en plus des modalités de réponse s'articulant autour des "mœurs" et de "la pratique de la religion" qui viennent en premier lieu, le fait d'être "instruite" (15,7%) ou de disposer "des mêmes mentalités/affinités que l'époux" (7,1%), représente le second groupe de critères les plus importants parmi les réponses exprimées par les adolescents, soit un total de 22,8% de déclarations au premier critère d'une bonne épouse. Les adolescentes sont cependant plus favorables que les adolescents à cette catégorie de caractéristiques ( 17,4% pour les garçons et 29,3% pour les filles).

[3] Age de 19 ans; vit chez ses parents dans une strate économique, sans emploi, fratrie: 2 sœurs et 5 frères. A quitté l'école après la seconde année du collège.

-A quel âge l'homme doit se marier?

-A vrai dire un homme ne doit se marier que lorsqu'il a un logement, un travail régulier, de l'argent. Le mariage aujourd'hui est difficile parce que la vie devient difficile. Tu as maintenant des hommes qui vivent avec leurs enfants chez les parents. Ils sont tous pris en charge par les parents. Ça ce n'est pas bien que tu aies trente ans et que tu sois encore pris en charge par tes parents, après tu amènes une femme, tu fais des enfants.

-Et la femme?

-En vérité la femme doit se marier quand un mari se présente parce qu'une femme, ce n'est pas important qu'elle travaille, la femme peut rester à la maison mais c'est l'homme qui doit se charger de la famille.

-Mais tu as des hommes qui se marient, qui restent à la maison et c'est la femme qui travaille...

-ça, c'est une petite proportion.... C'est ceux qui n'ont pas de *nafs* (honneur, orgueil), qui laissent la femme travailler et subvenir à leurs besoins...

Qu'il s'agisse de l'épouse ou de l'époux, les réponses renvoyant à des considérations d'ordre physiques (beauté, jeunesse<sup>29</sup>) sont peu exprimées comme critères (au premier deuxième ou troisième rang), et moins en ce qui concerne le "bon époux" (1,0% des réponses au premier critère) que la "bonne épouse" (8,1%). Là aussi, nous constatons des variations selon le sexe de l'enquêté: les garçons privilégient plus la beauté du conjointe que l'inverse.

[1] Lycéen de 16 ans résidant avec son père - un employé (cheminot) de niveau scolaire 2<sup>ème</sup> année de collège - dans une strate moyenne:

-Si on veut former une bonne famille, il faut que l'homme soit *mutadayyin*, il faut qu'il travaille et qu'il soit **muhtaram** (respecté). C'est tout.

-Comment respecté?

-C'est-à-dire qu'il ne crée pas de problèmes, là où il va tout le monde le respecte.

-Pourquoi tu as dit qu'il soit respecté?

-Il faut qu'il soit **dakhal suq rasu**. C'est-à-dire pour que le climat familial où il vit soit **bikhir** (impeccable).

---

<sup>29</sup> La jeunesse (femme plus jeune que l'homme) peut toutefois traduire d'autres considérations associées au rapport de forces désiré entre conjoints, à l'expérience de chacun, au type de socialisation de l'enquêté.

**Tableau 15: Adolescents de 13-19 ans par sexe selon leurs déclarations  
quant aux critères ( trois critères au maximum classés par ordre  
d'importance) d'une bonne épouse: EAMU-Casablanca,  
1999 (Enquête ménage)**

Critères de bonne épouse	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Premier critère par ordre d'importance</i>			
Riche	0,2	0,0	0,1
Instruite	14,8	16,7	15,7
Belle	10,1	4,2	7,4
Plus jeune que le conjoint	0,5	0,9	0,7
Religieuse/ pratiquante	23,5	8,4	16,7
Ayant les mêmes mentalités affinités que l'époux	2,6	12,6	7,1
Disposant de bons mœurs	32,3	39,6	35,6
Active occupée (exerce un métier)	2,6	3,3	2,9
Autres	13,4	14,3	13,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	567	454	1021
<i>Deuxième critère par ordre d'importance</i>			
Riche	0,7	0,7	0,7
Instruite	16,7	17,2	16,9
Belle	10,2	4,7	7,7
Plus jeune que le conjoint	4,4	2,3	3,5
Religieuse/ pratiquante	12,7	11,6	12,2
Ayant les mêmes mentalités affinités que l'époux	8,7	10,0	9,3
Disposant de bons mœurs	25,0	23,7	24,5
Active occupée (exerce un métier)	4,9	7,7	6,1
Autres	16,7	22,1	19,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	551	430	981
<i>Troisième critère par ordre d'importance</i>			
Riche	1,9	1,0	1,5
Instruite	12,7	9,8	11,4
Belle	11,4	4,4	8,2
Plus jeune que le conjoint	7,5	3,4	5,6
Religieuse/ pratiquante	8,6	15,5	11,7
Ayant les mêmes mentalités affinités que l'époux	7,8	11,8	9,6
Disposant de bons mœurs	19,9	21,5	20,7
Active occupée (exerce un métier)	11,9	11,1	11,6
Autres	18,3	21,5	19,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	361	297	658

**Tableau 16: Adolescents de 13-19 ans par sexe selon leurs déclarations  
quant aux critères (trois critères au maximum classés par ordre  
d'importance) d'un bon époux: EAMU-Casablanca,  
1999 (Enquête ménage)**

Critères d'un bon époux	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Premier critère par ordre d'importance</i>			
Riche	0,7	0,7	0,7
Instruit	13,9	14,1	14,0
Beau	0,7	0,4	0,6
Plus âgé que la conjointe	0,5	0,2	0,4
Religieux/ pratiquant	15,3	8,1	12,1
Ayant les mêmes mentalités/ affinités que l'épouse	2,3	8,4	5,0
Disposant de bons mœurs	15,0	17,4	16,1
Actif occupé (exerce un métier)	43,4	41,0	42,3
Autres	7,9	9,7	8,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	567	454	1021
<i>Deuxième critère par ordre d'importance</i>			
Riche	1,5	2,2	1,8
Instruit	11,1	10,9	11,0
Beau	1,6	1,6	1,6
Plus âgé que la conjointe	2,7	0,9	1,9
Religieux/ pratiquant	12,2	11,1	11,7
Ayant les mêmes mentalités/ affinités que l'épouse	4,9	11,4	7,8
Disposant de bons mœurs	20,5	19,2	19,9
Actif occupé (exerce un métier)	32,8	27,8	30,6
Autres	12,7	14,9	13,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	551	449	1000
<i>Troisième critère par ordre d'importance</i>			
Riche	3,1	2,2	2,6
Instruit	11,7	9,7	10,7
Beau	1,3	1,3	1,3
Plus âgé que la conjointe	6,4	5,1	5,8
Religieux/ pratiquant	13,2	10,5	11,9
Ayant les mêmes mentalités/ affinités que l'épouse	3,6	12,1	7,7
Disposant de bons mœurs	17,3	19,9	18,6
Actif occupé (exerce un métier)	21,1	21,3	21,2
Autres	22,2	17,8	20,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	393	371	764

Les préférences des adolescents enquêtés concernant leurs critères de bon époux et de bonne épouse ne sont pas toujours similaires car il n'existe pas d'homologie de position entre les diverses catégories d'adolescents. Les tableaux 17 et 18, qui donnent la distribution des adolescents de 13 à 19 ans selon le critère qu'ils jugent le plus important, d'une part pour une "bonne" épouse et, d'autre part pour un "bon" époux, permettent d'illustrer notre propos. A titre d'exemple, s'agissant de l'épouse, nous remarquons une nette différenciation des perceptions entre ceux appartenant à des strates aisées et ceux résidant dans les zones d'habitat moyen ou précaire: le critère d'*instruite* représente près de 22% chez la première catégorie contre environ 14% chez les autres groupes d'adolescents. Ces différences de préférences existe également en ce qui concerne le critère *beauté* de l'épouse qui a été déclaré par 13,1% des jeunes de 13-19 ans issus des strates aisées, par 7,1% de ceux vivant dans les strates moyennes et par à 4,5% de ceux qui habitent les milieux précaires. Il en est de même pour le critère traduisant la *jeunesse relative* de la femme, où l'on enregistre une opposition éclatante entre la catégorie de strates d'habitat aisé, 9,8%, et celle précaire, 0%. Inversement, les adolescents des strates aisées sont moins favorables aux critères d'ordre spirituel ou moral (i.e. pratiquante, bonnes mœurs) puisque 40,5% (9,8%+30,7%) d'entre eux considèrent ce critère comme étant le principal contre 52,7% (18,2%+34,5%) pour ceux résidant dans des quartiers d'habitat moyen et 59,4% (17,4%+42,0%) pour ceux vivant dans des zones d'habitat précaire.

La catégorie de strates d'habitat n'est pas la seule variable de différenciation des préférences en matière d'identification de la qualité principale d'une bonne épouse. Le milieu de naissance des parents, l'espace de résidence à 7-12 ans, l'âge et le fait de vivre ou non avec son père semblent à cet égard constituer des déterminants comme le montre le tableau 17. Ces constats sont également valables en ce qui concerne la caractéristique jugée la plus importante pour un bon époux (tableau 18), bien que ça ne soit pas toujours avec les mêmes nuances et intensités que pour une femme bonne à marier.



**Tableau 17: Adolescents de 13-19 ans selon leurs déclarations quant au critère le plus important  
(le premier critère parmi les trois exprimés par ordre d'importance) d'une bonne épouse:  
EAMU-Casablanca, 1999 (Enquête ménage)**

Caractéristiques des catégories d'adolescents	Catégorie de strates			Age		Milieu de naissance du père		Milieu de naissance de la mère		Milieu de résidence à 7- 12 ans		Parents membres du ménage	
	Aisée	Moyen-ne	Précaire	<16 ans	16-19 ans	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Père non, mère oui	Les deux oui
<i>Critère le plus important d'une bonne épouse</i>													
Riche	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Instruite	21,6	14,8	14,3	14,7	16,4	16,9	14,2	17,2	13,8	16,0	6,3	6,3	17,7
Belle	13,1	7,1	4,5	5,1	9,2	9,5	5,4	9,0	5,4	7,3	6,3	7,9	7,2
Plus jeune que le conjoint	9,8	0,8	0,0	1,1	0,3	0,6	0,8	0,9	0,2	0,7	0,0	0,0	0,8
Religieux/ pratiquant	9,8	18,2	17,4	16,3	17,1	15,0	18,8	15,3	18,8	16,8	15,6	21,7	15,7
Ayant les mêmes affinités que l'époux	10,5	5,6	8,9	5,4	8,4	6,6	7,6	6,6	7,7	7,1	6,3	6,9	7,1
Disposant de bonnes mœurs	30,7	34,5	42,0	38,6	33,2	32,2	39,4	33,0	38,7	35,0	53,1	41,3	34,3
Active occupée (exerce un métier)	3,3	3,0	2,7	4,0	2,1	3,8	1,9	3,0	2,9	3,0	0,0	3,2	2,9
Autres	9,8	16,0	10,3	14,5	13,3	15,5	11,8	15,0	12,2	13,9	12,5	12,7	14,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif N	153	644	224	448	573	528	485	575	442	987	(32)	189	830

Tableau 18: Adolescents de 13-19 ans selon leurs déclarations quant au critère le plus important (le premier critère parmi les trois exprimés par ordre d'importance) d'un bon époux: EAMU-Casablanca, 1999 (Enquête ménage)

Caractéristiques des catégories d'adolescents	Catégorie de strates			Age		Milieu de naissance du père		Milieu de naissance de la mère		Milieu de résidence à 7-12 ans		Parents membres du ménage	
	Aisée	Moyen-ne	Précaire	<16 ans	16-19 ans	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Père non, mère oui	Les deux oui
<i>Critère le plus important d'un bon époux</i>													
Riche	2,0	0,3	0,9	1,1	0,3	0,8	0,6	0,7	0,5	0,6	0,0	0,5	0,7
Instruit	22,9	12,7	11,6	12,5	15,2	15,3	12,6	16,0	11,5	14,4	3,1	7,4	15,4
Beau	1,3	0,5	0,4	0,7	0,5	0,9	0,2	1,0	0,0	0,6	0,0	0,5	0,6
Plus âgé que la conjointe	0,0	0,6	0,4	0,2	0,5	0,4	0,4	0,5	0,2	0,4	0,0	0,5	0,4
Religieux/ pratiquant	10,5	12,0	13,8	13,2	11,3	10,8	13,6	11,1	13,6	12,4	6,3	10,6	12,5
Ayant les mêmes affinités que l'épouse	7,8	4,8	3,6	5,1	4,9	5,1	4,9	4,9	5,0	5,1	3,1	6,9	4,6
Disposant de bonnes mœurs	15,0	16,6	15,2	17,2	15,2	15,5	16,9	16,0	16,1	15,5	34,4	22,8	14,5
Actif occupé (exerce un métier)	29,4	43,6	47,3	39,3	44,7	42,2	42,3	40,0	45,5	42,0	50,0	41,3	42,7
Autres	10,5	8,9	7,1	10,5	7,3	8,9	8,5	9,7	7,7	8,9	3,1	9,5	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif N	153	644	224	448	573	528	485	575	442	987	987	189	830

### III.3.2- Positions vis à vis de la polygamie

La polygamie est un phénomène de plus en plus rare au Maroc. La proportion des femmes vivant en union polygame a diminué de 5,1% en 1992, selon l'ENPS-II, à 3,6% en 1997, selon l'ENSME. Selon cette dernière source, il n'y a pas de variation significative selon le milieu de résidence: 3,4% en ville et 3,5% à la campagne. En revanche, la polygamie varie en sens inverse du niveau d'instruction. Par ailleurs, la comparaison des données de 1992 avec celles de 1997 montre que la fréquence de la polygamie a surtout baissé parmi les femmes ayant été scolarisées: au cours de cette période, le pourcentage de femmes ayant déclaré être en union polygame a peu baissé parmi les sans niveau scolaire (5,5% à 4,2%), mais il a diminué de moitié chez celles ayant le niveau primaire (4,0% à 2,0%) et d'une manière significative chez les détenantes du niveau secondaire ou plus (3,7% contre 0,7%). C'est dire que, toutes choses égales par ailleurs, nous devons nous attendre à une fréquence relativement négligeable de la polygamie à Casablanca.

L'EAMU auprès des ménages de Casablanca ne visait pas à mesurer l'ampleur de la polygamie étant donné que sa population cible est constituée d'adolescents dont la quasi-totalité sont encore des célibataires d'une part, et d'autre part que son échantillon de ménage est de taille trop petite pour estimer un tel phénomène. Nous nous sommes plutôt, intéressés aux opinions des adolescents sur la polygamie. Sont-ils cohérents avec la réalité de ce phénomène? Comment varient-ils par sexes et par groupes d'adolescents? Les réponses à ces interrogations figurent dans le tableau 19.

La lecture des proportions de la colonne correspondant aux avis favorables à la polygamie montre que sur 10 adolescents enquêtés, un est pour le mariage avec plusieurs femmes: 11,3%, proportion qui est plus élevée chez les garçons que chez les filles: 12,7% contre 9,5%. Dans ces deux cas de figure, les positions dépassent de loin la pratique de la polygamie qui n'atteint pas plus de 2,9% dans la région du Grand Casablanca selon l'ENSME de 1997. Ces attitudes renvoient-elles à une prise de position relativement stable et constante profondément ancrée

dans la personnalité de l'adolescent où traduisent-elles plutôt une opinion provisoire, voire un humeur passagère? Nous ne pouvons pas y répondre avec certitude, surtout que les attitudes favorables sont généralement plus fréquentes parmi les plus âgés: 12,4% chez les enquêtés de 16 à 19 ans contre 9,8% chez ceux de 13 à 15 ans. Par contre, nous remarquons que l'aptitude à lire et à écrire, l'amélioration du niveau scolaire sont inversement associées à la probabilité d'être favorable à la polygamie. Il en est de même du fait d'avoir des parents d'origine urbaine versus un père ou une mère de milieu de naissance rural. Au contraire, plus on passe des strates d'habitat les moins privilégiées à celles avantagées, plus la proportion des opinions pour la polygamie augmente.

Y a-t-il une correspondance entre ces résultats d'une part, et d'autre part, les conditions de vie et le contexte de développement de la personnalité des diverses catégories d'adolescents? La réalité est extrêmement complexe et les spécificités individuelles sont diverses.

**[1] Le lycéen de 16 ans habitant la strate d'habitat moyen:**

-Qu'est-ce que tu penses de la polygamie?

*-Je ne suis pas d'accord. Epouser deux ou trois femmes, ça pose beaucoup de problèmes. Elles ne seront jamais satisfaites. Elles vont à chaque fois te dire tu n'as pas fait ça, tu passes beaucoup de temps avec l'autre...Toujours des problèmes. C'est la réalité.*

Aussi, des investigations plus profondes et des approches qualitatives aussi bien que quantitatives adéquates et pertinentes sont-elles nécessaires pour répondre à cette question.

**Tableau : Adolescents de 13-19 ans selon leur attitude envers la polygamie par caractéristiques socio-démographiques:  
EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Caractéristiques des adolescents	Attitude envers la polygamie				Base
	Pour	Contre	Indifférent	Total	
<i>Sexe</i>					
Masculin	12,7	86,6	0,7	100,0	567
Féminin	9,5	89,4	1,1	100,0	454
<i>Tranche d'âge</i>					
13-15 ans	9,8	89,5	0,7	100,0	448
16-19 ans	12,4	86,6	1,0	100,0	573
<i>Aptitude à lire et à écrire</i>					
Oui	11,1	88,0	0,9	100,0	1000
Non	19,0	81,0	0,0	100,0	(21)
<i>Niveau scolaire</i>					
Fondamental 1 ou moins	9,1	90,0	0,9	100,0	219
Fondamental 2	11,2	88,5	0,4	100,0	565
Secondaire ou plus	13,5	84,4	2,1	100,0	237
<i>Parents membres du ménage*</i>					
Mère oui, père non	13,2	86,2	0,5	100,0	189
Les deux oui	10,8	88,2	1,0	100,0	830
<i>Catégorie de strates</i>					
Aisé	13,1	86,3	0,7	100,0	153
Moyenne	11,6	87,6	0,8	100,0	644
Précaire	8,9	89,7	1,3	100,0	224
<i>Lieu de résidence à 7-12 ans</i>					
Urbain	11,2	87,8	0,9	100,0	987
Rural	12,5	87,5	0,0	100,0	(32)
<i>Lieu de naissance du père</i>					
Urbain	9,9	89,0	1,1	100,0	528
Rural	13,0	86,4	0,6	100,0	485
<i>Lieu de naissance. la mère</i>					
Urbain	11,1	87,7	1,2	100,0	575
Rural	11,5	88,0	0,5	100,0	442
<i>Total</i>	11,3	87,9	0,9	100,0	1021
* deux modalités seulement sont présentes dans l'échantillon enquêté					

#### *IV- Connaissances de méthodes contraceptives*

Un des défis les plus importants des programmes de planification familiale est l'identification des besoins des adolescents qui entreront dans la phase adulte, et seront susceptibles d'être exposés au risque de grossesse. Il est donc essentiel de mesurer leur degré de connaissance des méthodes de planification familiale.

Selon les données des Enquêtes Démographiques de la Santé<sup>30</sup>, le pourcentage des adolescentes de **15-19 ans** connaissant un moyen contraceptif quelconque est assez élevé. Selon l'ENPS-II de 1992, 95% des adolescentes (99% en ville et 90% à la campagne) connaissaient au moins une méthode de planification familiale, proportion retrouvée à la fois chez les mariées et chez les célibataires<sup>31</sup>. Toutefois, 2,8% seulement des femmes mariées en utilisent en 1992 et 33,5% (30,7% sans l'allaitement prolongé) en 1997 selon l'ENSME, pourcentage qui atteint 13,0% en Egypte (1992), 12,1% en Jordanie (1990). Le fait que ces niveaux de prévalence contraceptive soient faibles peut être expliqué par l'âge précoce de la population en question, et donc par leur désir d'avoir un certain nombre d'enfants non encore atteint étant donné qu'elles sont au début de leur vie féconde. Il importe également de souligner que la connaissance d'une méthode n'implique nullement la capacité de l'utiliser d'une manière appropriée. Ceci peut tout simplement signifier en avoir entendu parler.

##### *IV.1- Connaissance d'une méthode quelconque*

D'après l'EAMU de Casablanca (tableau 20), 84,8% d'adolescentes de **13-19 ans** ont déclaré connaître une méthode contraceptive quelconque, fraction qui augmente en fonction de l'âge: 76.7% pour les

---

<sup>30</sup> Enquêtes de type DHS.

<sup>31</sup> Housni, E et N.Hajji Connaissance de la contraception et préférences en matière de fécondité chez les femmes célibataires au Maroc. In Ayad, M et Azelmat, M. 1999. Regard sur la fécondité, la santé et la planification familiale au Maroc. Calverton, Maryland USA/ Ministère de la Santé [Maroc] et Macro International Inc. Pp: 29-43.

moins de 16 ans et 91,1% pour celles de 16-19 ans, soit dans tous les cas un degré de connaissance moins important que celui enregistré pour l'ensemble de l'urbain du Maroc (99%); les différences de nature entre les échantillons des deux enquêtes, en plus de leur taille respective, peuvent expliquer ces écarts constatés.

**Tableau 20: Répartition des adolescents selon leur connaissance d'une méthode quelconque de contraception par caractéristiques socio-démographiques: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Caractéristiques	Connaît une méthode			Effectif N
	Oui	Non	Total	
<i>Age</i>				
13-15 ans	76,7	23,3	100,0	446
16-19 ans	91,1	8,9	100,0	572
<i>Aptitude à lire et à écrire</i>				
Oui	85,3	14,7	100,0	997
Non	61,9	38,1	100,0	(21)
<i>Niveau scolaire</i>				
Fondamental 1 ou moins	63,5	36,5	100,0	219
Fondamental 2	88,1	11,9	100,0	563
Secondaire ou plus	96,6	3,4	100,0	236
<i>Parents membres du ménage</i>				
Mère oui, père non	80,9	19,1	100,0	188
Les deux oui	85,6	14,4	100,0	828
<i>Catégorie de strates d'habitat</i>				
Aisée	92,2	7,8	100,0	153
Moyenne	85,6	14,4	100,0	644
Précaire	77,4	22,6	100,0	221
<i>Milieu de résidence à 7-12 ans</i>				
Urbain	85,6	14,4	100,0	984
Rural	59,4	40,6	100,0	(32)
<i>Milieu de naissance du père</i>				
Urbain	86,9	13,1	100,0	527
Rural	82,2	17,8	100,0	483
<i>Milieu de naissance de la mère</i>				
Urbain	87,1	12,9	100,0	574
Rural	81,6	18,4	100,0	440
Ensemble	84,8	15,2	100,0	1018

La connaissance d'au moins une méthode de contraception par les adolescents de 13-19 ans, tous sexes confondus, varie positivement selon l'aptitude à lire et à écrire et le niveau scolaire. Ceci suggère que l'école contribuerait à informer les élèves sur ce sujet. En effet, 61,9%

seulement des analphabètes de 13-19 ans sont au courant d'une méthode contraceptive, pourcentage qui ne dépasse pas 63,5% parmi les adolescents disposant d'un niveau scolaire en deçà du 2<sup>ème</sup> cycle du fondamental, alors qu'il atteint 88,1% parmi ceux ayant ce niveau (2<sup>ème</sup> cycle du fondamental), voire 96,6% parmi ceux du niveau secondaire ou plus.

L'environnement résidentiel parce qu'il est associé, en partie, à la scolarisation, participe également à la prise de connaissance d'une méthode contraceptive: 77,4% dans le précaire, 85,6% dans les strates moyennes et 92,2% dans les zones aisées. Le milieu de naissance des parents, celui de résidence à 7-12 ans et la cohabitation ou non avec le père de l'adolescent contribuent également mais dans une moindre mesure: voir tableau 20.

#### ***IV.2- Connaissance d'une méthode de contraception spécifique***

Selon le tableau 21, les jeunes filles sont au courant des méthodes contraceptives un peu plus que les jeunes garçons, qu'il s'agisse des méthodes modernes ou des méthodes traditionnelles: 85,5% contre 83,6% dans le premier cas et 16,3% versus 13,6% dans le deuxième cas. La seule exception précise à cette règle, concerne le Condom (préservatif) où 24,2% des garçons ont déclaré connaître cette méthode contre 18,3% pour les filles.

Le même tableau nous indique que la pilule reste de loin la méthode la plus connue (82,4%); elle est suivie du DIU (45,2%) puis des injections (33%) et du condom (21,5%). Pour ces deux dernières méthodes, les campagnes de sensibilisation, menées par le Ministère de la Santé et l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), en particulier par le biais de la radio et la télévision, semblent potentialiser ce type d'information<sup>32</sup>. Ce ci est d'autant plus vrai que l'utilisation

---

<sup>32</sup> Selon les résultats de l'ENPS-II, déjà en 1992, 25% des femmes urbaines ont déclaré avoir écouté des messages radio-télévisés sur la contraception.



effective de ces deux moyens contraceptifs n'atteint pas un tel niveau: selon l'ENSME de 1997, pas plus de 0,5% des femmes mariées de 15-49 ans utilisent l'injection et 0,3% le condom. Ces proportions sont respectivement de 0,0% et 0,4% pour les femmes mariées de 15-19 ans; 0,5% et 0,2% pour celles de 20-24 ans.

**Tableau 21: Pourcentages d'adolescents de 13-19 ans qui ont déclaré connaître une méthode contraceptive spécifique, par sexe: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Méthode contraceptive	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Toutes méthodes</b>	<b>84,1</b>	<b>85,6</b>	<b>84,8</b>
<b>Méthodes modernes</b>	<b>83,6</b>	<b>85,5</b>	<b>84,4</b>
Pilule	81,0	84,1	82,4
DIU	38,1	54,2	45,2
Injection	15,5	33,0	23,3
Condom	24,2	18,3	21,5
Stérilisation féminine	6,9	11,9	9,1
Stérilisation masculine	11,1	12,1	11,6
Diaphragme, crème/gelée	4,1	5,5	4,7
<b>Méthodes traditionnelles</b>	<b>13,6</b>	<b>16,3</b>	<b>14,8</b>
Retrait	7,6	8,6	8,0
Contenance périodique	4,9	11,2	7,7
<i>Autres (Norplant, allaitement...)</i>	2,6	2,2	2,4
Effectif	567	454	1021

Le tableau 22 montre qu'en plus du sexe, l'âge est déterminant dans la connaissance de chacune des méthodes contraceptives considérées et confirme ainsi le constat dégagé précédemment du tableau 20.

**Tableau 22: Pourcentages d'adolescents de 13-19 ans qui ont déclaré connaître une méthode contraceptive spécifique, par âge: EAMU-Casablanca, 1999 (enquête ménage)**

Méthode contraceptive	13-15 ans	16-19 ans	Ensemble
<b>Toutes méthodes</b>			<b>84,8</b>
<b>Méthodes modernes</b>	<b>76,1</b>	<b>90,9</b>	<b>84,4</b>
Pilule	74,1	88,8	82,4
DIU	33,7	54,3	45,2
Injection	21,2	25,0	23,3
Condom	11,6	29,3	21,5
Stérilisation féminine	6,3	11,3	9,1
Stérilisation masculine	6,7	15,4	11,6
Diaphragme, crème/gelée	2,7	6,3	4,7
<b>Méthodes traditionnelles</b>	<b>9,6</b>	<b>18,8</b>	<b>14,8</b>
Retrait	4,7	8,0	8,0
Contenance périodique	3,6	11,0	7,7
Autres	3,3	1,7	2,4
Effectif	448	573	1021

### **Conclusion**

Le Maroc n'a jamais connu une génération de jeunes en âge d'entrée à la vie adulte aussi massive qu'aujourd'hui. L'effectif des personnes de 10-19 ans qui a atteint près de 3,6 millions au recensement de 1971, s'élève à 6 millions selon le dernier recensement de 1994. Cette masse d'adolescents est appelée à augmenter pour atteindre un maximum de 6,4 millions au début du 21<sup>ème</sup> siècle. La proportion correspondante dépasse le un cinquième de la population totale du Maroc.

En se basant sur les résultats de l'Enquête sur les Adolescents en Milieu Urbain réalisée dans la ville de Casablanca par le CERED, en 1999 (EAMU-Casablanca), et dont un aperçu de ses caractéristiques et du degré de sa représentativité a été présenté en une première partie, nous nous sommes proposés de répondre à une série de questions relatives aux adolescents résidant dans la ville de Casablanca. Une première catégorie de questionnement concernait leur environnement social, à savoir::

- Comment se répartissent-ils par strate d'habitat? Où ont-ils vécu lorsqu'ils étaient âgés de 7-12 ans, soit généralement avant la phase prépubertaire? Dans quel type de ménage habitent-ils? Quelle est l'origine de leurs parents? Quelle est la proportion parmi ces derniers qui savent lire et écrire?

Dans cette optique, notre analyse montre, entre autres, que la proportion de ceux qui vivent dans des "quartiers" défavorisés<sup>33</sup> dépasse le cinquième, alors qu'environ six sur dix résident dans des zones à habitat moyen<sup>34</sup> pendant que moins des deux dixième sont élevés dans des catégories de strates d'habitat aisées. Autrement dit, le nombre d'enfants qui, vraisemblablement, passeraient leur adolescence dans des conditions d'habitat relativement défavorables est supérieur à celui des enfants dont l'environnement résidentiel pourrait leur faciliter le passage de cette phase transitoire de la vie. Les données révèlent également que le type de "quartier" de résidence différencie les adolescents non seulement sur le plan des conditions d'habitat, mais également selon l'origine des parents. En outre, les résultats dégagés indiquent que l'éducation des adolescents est corrélée à celle des parents, particulièrement au niveau d'instruction du père.

Par ailleurs, l'EAMU-Casablanca indique que sur 100 adolescents, on compte 16 vivant loin d'au moins un des parents. La fréquence de ceux vivant avec leur père est plus petite que celle correspondant aux adolescents qui évoluent à côté de leur mère mais sans la présence effective de leur père, donc sans son soutien affectif, physique et peut-être aussi financier: 1,2% contre 8,8%. Nous avons montré également que si la proportion des adolescents casablancais qui vivent en l'absence d'au moins un des deux parents croît à mesure qu'on passe de la catégorie sociale "aisée" à celle qualifiée de "précaire", elle varie également en fonction de l'âge et du sexe, en étant plus élevée chez le sexe féminin et en augmentant à mesure que l'adolescent grandit.

---

<sup>33</sup> Il s'agit des strates d'habitat social, clandestin, précaire, ou de type "douar urbain".

<sup>34</sup> Ce sont les strates d'habitat économique, collectif ou se trouvant dans l'ancienne médina.

L'examen de la distribution des adolescents privés de la présence d'un ou des deux parents selon le lien de parenté et le sexe indique que si les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi cette catégorie vulnérable des jeunes enfants, c'est parce qu'elles sont placées chez d'autres ménages en tant que domestiques: 13,9% le sont parmi les adolescentes âgées de 10 à 19 ans, proportion nulle parmi le sexe masculin de la même tranche d'âge, soit des pourcentages qu'on peut majorer respectivement à 17,0% et 1,9% en y ajoutant les membres déclarés sans lien de parenté avec le chef du ménage. Cette explication est d'autant plus plausible que le nombre d'adolescentes non célibataires est négligeable dans notre cas.

Dans un second volet de cette étude, nous avons estimé l'âge de la puberté, en tant qu'indicateur marquant l'entrée biologique à la vie de reproduction, des deux sexes tout en analysant sa variation par strates d'habitat. Ainsi, nous avons pu constater que la majorité des filles ont eu leurs premières règles entre 12 et 14 ans, soit une répartition conforme à ce qui est observé dans plusieurs populations. En moyenne, les filles atteignent, cet âge à 13,2 ans alors que les garçons sont pubères à 13,7 ans, soit à un âge moyen légèrement plus avancé. Quant à l'âge médian-âge auquel la moitié des adolescents d'une tranche d'âge ont eu leur puberté- il est de 12,9 ans chez les filles contre 13,4 ans chez les garçons, soit un écart d'une demi-année. Outre les niveaux vraisemblables obtenus au niveau de l'ensemble de la ville de Casablanca, la variation par type de strates ainsi que celles des écarts par sexe confirment la bonne qualité des déclarations des enquêtés puisqu'elles sont cohérentes avec la variation du niveau nutritionnel et du statut relatif des sexes selon la catégorie socio-économique. En effet, l'âge médian à la puberté diminue en passant des milieux de résidence précaires à ceux aisés qu'il s'agisse des filles ou des garçons.

Le mariage marque, quant à lui, l'entrée effective à la sexualité pour la majorité de la population. Si son ajournement à un âge avancé pourrait procurer à la femme des avantages à la fois au niveau individuel et social, tel que la poursuite de ses études, l'acquisition de plus de pouvoir de décision dans le choix du conjoint ainsi qu'en ce qui concerne le contrôle

de sa vie reproductive, son recul n'est pas toujours désiré, surtout quand il est excessif. Conjugué au changement des valeurs de la société et des attitudes, il est susceptible d'entraîner une exposition à une sexualité prénuptiale et de provoquer des grossesses non désirées, des avortements à risque...

Les statistiques disponibles révèlent que, pour les hommes, le mariage avant 20 ans n'est qu'une exception. A 20 ans, seul 6% n'étaient plus célibataires en 1997. Pour les femmes, âgées de 20-24 ans en 1997, environ le cinquième seulement (21,5%) ne sont plus célibataires à 20 ans.

En ce qui concerne la ville de Casablanca, seul 17,6% des femmes et 2,8% des hommes ont contracté un mariage avant 20 ans, en 1994. D'après l'EAMU de Casablanca, en 1999, ces pourcentages sont de 5,6% et 0,7%.

Force est de constater que les opinions sur l'âge idéal au mariage sont peu divergentes selon le sexe de l'enquêté. Les déclarations des adolescents et adolescentes quant à l'âge idéal au mariage des hommes sont de 26,2 ans, en moyenne, selon les garçons et de 27,5 ans, en moyenne, selon les filles. Il en est de même, en ce qui concerne l'âge idéal au mariage de la femme: 22,2 ans en moyenne selon les filles et 22,8 ans selon les garçons. Ceci suggère l'existence d'un modèle d'attitudes collectif.

S'agissant des qualités d'une bonne épouse, nous constatons que les préoccupations à caractères spirituelles ou morales l'emportent. En tant que premier critère déclaré, elles représentent 52,3% des réponses. Ces proportions sont généralement plus élevées quand l'enquêté(e) est un garçon que quand il s'agit d'une fille, soit des représentations et perceptions qui renforcent le prestige social de l'individu, notamment en préservant, leur quiétude, honneur et croyance.

En ce qui concerne les qualités d'un bon époux, nous constatons que les critères d'ordre matériel (essentiellement la nécessité pour un homme d'être actif occupé) sont jugés comme étant les plus importants

aussi bien par les garçons que par les filles. En tant que premier critère avancé, ils représentent 43% des réponses. C'est que l'homme est considéré comme exerçant la fonction de nourricier de son ménage.

Il n'en reste pas moins qu'une proportion importante d'adolescents (28,2%) considèrent que les "mœurs" et la "pratique religieuse" constituent le caractère le plus déterminant d'un bon époux (25,5% pour les filles et 30,3% pour les garçons). "Etre instruit" ou disposer "des mêmes affinités que l'épouse" représentent respectivement 14,0% et 5,0% des réponses en tant que premier critère d'un bon époux soit 19,0% des cas si nous prenons ces deux catégories ensemble (16,2% pour les garçons contre 22,5% pour les filles).

De même, concernant la caractéristique la plus déterminante d'une bonne épouse, nous trouvons, qu'en plus des modalités de réponse s'articulant autour des "mœurs" et de "la pratique de la religion" qui vient en premier lieu, le fait d'être "instruite" (15,7%) ou de disposer "des mêmes mentalités/ affinités que l'époux" (7,1%), représente le second groupe de critères les plus importants parmi les réponses exprimées par les adolescents, soit un total de 22,8% de déclarations au premier critère d'une bonne épouse.

L'autre aspect relatif aux attitudes des adolescents et discuté dans cette étude porte sur l'approbation ou non de la pratique de la polygamie, un phénomène de plus en plus rare au Maroc puisque la proportion des femmes vivant en union polygame a diminué de 5,1% en 1992, selon l'ENPS-II, à 3,6% en 1997, selon l'ENSME.

Sur dix adolescents enquêtés, environ un est pour le mariage avec plusieurs femmes, proportion qui est plus élevée chez les garçons que chez les filles: 12,7% contre 9,5%. Dans ces deux cas de figure, les positions dépassent de loin la pratique de la polygamie qui n'atteint pas plus de 2,9% dans la région du Grand Casablanca selon l'ENSME de 1997. L'EAMU-Casablanca fait apparaître aussi que l'aptitude à lire et à écrire, l'amélioration du niveau scolaire sont inversement associées à l'approbation de la polygamie. Il en est de même du fait d'avoir des

parents d'origine urbain versus un père ou une mère d'origine rurale. Au contraire, plus en passe des strates d'habitat les moins privilégiées à celles avantagées, plus la proportion des opinions pour la polygamie augmente.

Y a-t-il une correspondance entre ces résultats et les conditions de vie, l'environnement de formation de la personnalité et les vécus des diverses catégories d'adolescents? C'est une question qui mérite plus amples investigations dans le cadre d'une étude spécialisée.

La dernière partie de la présente analyse évaluait le degré de connaissance des méthodes contraceptives. D'après l'EAMU de Casablanca, 84,8% d'adolescentes de **13-19 ans** ont déclaré connaître une méthode contraceptive quelconque, fraction qui augmente en fonction de l'âge: 76,7% pour les moins de 16 ans et 91,1% pour celles de 16-19 ans.

La connaissance d'au moins une méthode de contraception par les adolescents de 13-19 ans, tous sexes confondus, varie positivement selon l'aptitude à lire et à écrire et le niveau scolaire ce qui suggère que l'école contribue à informer les élèves sur ce sujet. Qu'il s'agisse des méthodes modernes ou des méthodes traditionnelles, les jeunes filles sont au courant des méthodes contraceptives un peu plus que les jeunes garçons: 85,5% contre 83,6% dans le premier cas et 16,3% versus 13,6% dans le deuxième cas. La seule exception à cette règle, concerne le Condom (préservatif) où 24,2% des garçons ont déclaré connaître cette méthode contre 18,3% pour les filles. Indépendamment du sexe de l'enquêté nous avons remarqué que la pilule reste de loin la méthode la plus connue ( 82,4%); elle est suivie du Condom (45,2%) puis des injections et du condom.

## Annexe:

**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à	Effectif
	% par milieu			l'ensemble du Maroc	
<b>Région de Souss-Massa-Draa</b>	<b>31,2</b>	<b>68,8</b>	<b>100,0</b>	<b>11,6</b>	<b>673640</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	71,0	29,0	100,0	1,4	79298
Chtouka-Ait Baha	11,1	88,9	100,0	1,0	58054
Inzegane-Ait Melloul	88,7	11,3	100,0	1,1	65345
Ouarzazate	20,1	79,9	100,0	2,9	169513
Taroudannt	19,7	80,3	100,0	2,7	157583
Tiznit	20,3	79,7	100,0	1,4	81443
Zagora	12,2	87,8	100,0	1,1	62404
<b>Région de Tadla-Azilal</b>	<b>32,0</b>	<b>68,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>	<b>329573</b>
Azilal	13,0	87,0	100,0	1,8	106799
Beni Mellal	41,2	58,8	100,0	3,8	222774
<b>Région de Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra</b>	<b>N.D</b>	<b>N.D</b>	<b>100,0</b>	<b>0,6</b>	<b>35587</b>
Boujdour	N.D	N.D	100,0	0,1	3094
Laayoune	N.D	N.D	100,0	0,6	32493



**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994. (suite)**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à l'ensemble du Maroc	Effectif
	% par milieu				
<b>Région de Taza-Al Hoceima- Taounate</b>	<b>21,3</b>	<b>78,7</b>	<b>100,0</b>	<b>7,4</b>	<b>432507</b>
Al Hoceima	30,0	70,0	100,0	1,6	93771
Taza	28,7	71,3	100,0	3,1	180076
Taounate	7,8	92,2	100,0	2,7	158660
<b>Région de Guelmim-Es-Semara</b>	<b>N.D</b>	<b>N.D</b>	<b>100,0</b>	<b>1,4</b>	<b>80743</b>
Assa-Zag	N.D	N.D	100,0	0,1	3837
Tata	28,7	71,3	100,0	0,4	25080
Tan-Tan	91,7	8,3	100,0	0,2	12150
Es-Semara	N.D	N.D	100,0	0,1	4959
Guelmim	61,5	38,5	100,0	0,6	34717
<b>Région de Meknes-Tafilalet</b>	<b>47,5</b>	<b>52,5</b>	<b>100,0</b>	<b>7,8</b>	<b>452170</b>
Al-Ismailia	45,1	54,9	100,0	2,0	114023
El Hajeb	61,9	38,1	100,0	1,1	65346
Errachidia	44,4	55,6	100,0	0,5	29903
Ifrane	27,7	72,3	100,0	2,3	131301
Meknes-El Menzeh	34,5	65,5	100,0	0,7	43240
Khenifra	85,4	14,6	100,0	1,2	68357

**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994 (suite)**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à l'ensemble du Maroc	Effectif
	% par milieu				
<b>Région de Grand-Casablanca</b>	<b>95,1</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>11,2</b>	<b>649876</b>
Ain-Chock-Hay Hassani	87,1	12,9	100,0	1,9	108795
Ain-Sebaa-Hay Mohammadi	100,0	0,0	100,0	1,9	113118
Al-Fida-Derb Sultan	100,0	0,0	100,0	1,3	76692
Casablanca-Anfa	100,0	0,0	100,0	1,8	102337
Ben-Msik-Sidi Othmane	95,3	4,7	100,0	2,7	155776
Mechouar de Casablanca	100,0	0,0	100,0	0,0	721
Mohammadia	100,0	0,0	100,0	0,6	36111
Sidi Bernoussi-Zenata	81,7	18,3	100,0	1,0	56326
<b>Région de l'Oriental</b>	<b>60,5</b>	<b>46,7</b>	<b>100,0</b>	<b>7,7</b>	<b>447283</b>
Berkane	54,6	45,4	100,0	1,0	58773
Figuig	42,2	57,8	100,0	0,5	27054
Nador	34,7	65,3	100,0	2,8	165530
Jerada	169,4	34,2	100,0	1,0	58959
Oujda-Angad	85,9	14,1	100,0	1,6	90560
Taourirt	52,8	47,2	100,0	0,8	46407

**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994 (suite)**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à l'ensemble du Maroc	Effectif
	% par milieu				
<b>Région de Chaouia-Ouardigha</b>	<b>36,9</b>	<b>63,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6,5</b>	<b>379847</b>
Benslimane	28,4	71,6	100,0	0,9	51140
Khouribga	60,7	39,3	100,0	2,1	122450
Settat	24,9	75,1	100,0	3,5	206257
<b>Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer</b>	<b>75,6</b>	<b>24,4</b>	<b>100,0</b>	<b>7,6</b>	<b>443287</b>
Khemisset	34,6	65,4	100,0	2,1	120336
Rabat	100,0	0,0	100,0	2,1	120145
Salé	91,2	8,8	100,0	2,5	143131
Skhirate-Temara	71,6	28,4	100,0	1,0	59675
<b>Région de Fès-Boulemane</b>	<b>68,3</b>	<b>31,7</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>	<b>317543</b>
Boulemane	22,3	77,7	100,0	0,7	38804
Fes Jdid-Dar Dbibagh	94,2	5,8	100,0	1,0	58840
Fes-Medina	93,7	6,3	100,0	1,2	69438
Sefrou	40,3	59,7	100,0	1,0	56282
Zouagha-My.Yacoub	69,0	31,0	100,0	1,6	94179

**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994 (suite)**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à l'ensemble du Maroc	Effectif
	% par milieu				
<b>Région de Gharb-Chrarda-Beni Hssen</b>	<b>35,0</b>	<b>65,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6,9</b>	<b>400126</b>
Kenitra	42,2	57,8	100,0	4,1	237124
Sidi-Kacem	24,4	75,6	100,0	2,8	163002
<b>Région de Doukala-Abda</b>	<b>32,7</b>	<b>67,3</b>	<b>100,0</b>	<b>7,3</b>	<b>424975</b>
El-Jadida	22,5	77,5	100,0	4,0	230452
Safi	44,8	55,2	100,0	3,3	194523
<b>Région de Tanger-Tétouan</b>	<b>53,8</b>	<b>46,2</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>472461</b>
Chefchaouen	9,3	90,7	100,0	1,8	106267
Fahs-Bni Makada	81,1	18,9	100,0	0,8	44230
Larache	44,9	55,1	100,0	1,8	103844
Tanger-Assilah	84,1	15,9	100,0	1,7	98164
Tétouan	66,1	33,9	100,0	2,1	119956

**Tableau A: Poids démographique et distribution géographique (en %) de la population des adolescents par milieu de résidence, région économique et province: 1994 (suite)**

Province et Préfecture par Région	Urbain	Rural	Ensemble	Poids par rapport à l'ensemble du Maroc	Effectif
	% par milieu				
<b>Région de Marrakech-Tensift-Al Haouz</b>	<b>32,2</b>	<b>66,4</b>	<b>100,0</b>	<b>10,8</b>	<b>629353</b>
Al Haouz	7,4	92,6	100,0	1,8	102315
Chichaoua	10,7	89,3	100,0	1,2	72258
El Kelaa Dessraghna	18,1	81,9	100,0	3,0	176293
Essaouira	15,2	84,8	100,0	1,7	101889
Marrakech-Medina	100,0	0,0	100,0	0,6	37522
Marrakech-Menara	75,1	24,9	100,0	1,6	91512
Sidi Youssef Ben Ali	64,3	19,8	100,0	0,8	47564
<b>Ensemble du Maroc+</b>	<b>48,5</b>	<b>51,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5824687+</b>

+ Cet effectif est le total par colonne. Il diffère légèrement de celui des résultats tirés de l'exploitation du 1/100ème en raison des différences des fractions de sondage.

**Sources:** Direction de la Statistique.(19 ) RGPH 94. Série provinciale.



